Vol 17 # 15 • Du 11 au 17 Octobre 2023

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LA BARRIÈRE FRONTALIÈRE HAÏTIENNE RESTERA FERMÉE



Voir page 3

Abinader peut bien ouvrir la barrière frontalière du côté dominicain, mais les haïtiens n'ouvriront pas de leur côté

ARGENTINE : DES HAÏTIENS ONT MARCHÉ VERS L'AMBASSADE DOMINICAINE



Voir page 3

Les manifestants ont dénoncé le président raciste Luis Abinader de la République Dominicaine et également l'intervention impérialiste en Haïti



Kanal lespwa: peyizan Nòdès trase chimen diyite tout yon nasyon

Page 6

The UN-Blessed MSS Could be the First Step Toward a Decade-Long U.S. Military Occupation

Page 9



Le Parti communiste du Kenya (PCK) condamne l'occupation d'Haïti !

Page 7



Le ras-le-bol de la guerre complique l'aide occidentale à l'Ukraine

Page 10-11



La main-d'œuvre de GM India lutte pour la sauvegarde de son emploi

Page 17



L'insouciance de la classe politique!

Par Berthony Dupont

L'ennemi principal n'est pas tout à fait ailleurs, il est bien dans notre propre pays. C'est le gouvernement de facto que dirige le Premier ministre Ariel Henry et sa clique qui prônent actuellement, dans tous les domaines de l'appareil d'Etat, une politique authentiquement irresponsable allant à l'encontre des intérêts nationaux.

Il est de la responsabilité de toute équipe gouvernementale de défendre sa population civile mais malheureusement, cela n'a jamais été le cas en Haïti. Les différents gouvernements qui se sont succédé, ont toujours été ceux des patrons, des compradores, des revendeurs laquais du système capitaliste toujours insouciant de la réalité quotidienne des masses populaires.

Le dossier de la construction du canal sur la rivière Massacre en est une preuve palpable d'insouciance absolue des classes dirigeantes haïtiennes. Le soi-disant Secteur privé haïtien n'a pas apporté sa solidarité au mouvement en cours sur la frontière, pourtant, dans sa dernière publication, il exprime son soutien inconditionnel à la résolution du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, approuvant le déploiement d'une force militaire ou policière d'occupation en Haïti.

Le locataire par intérim de la Primature haïtienne n'a pour sa part manifesté aucun souci d'engagement aux côtés des masses haïtiennes. Il ne l'a pas fait lors de son discours ambigu aux Nations-Unies ni dans la dernière note de presse publiée le lundi 9 octobre 2023 par le Ministère de la Communication.

Pour colporter son bréviaire de politiques de pacotille, l'insignifiant Ariel Henry reste muet, au lieu de prendre une position claire pour défendre son peuple a décidé plutôt de se laver les mains comme Ponce Pilate. Ce gouvernement n'est-il pas un désastre pour le pays, son seul objectif est de remettre en cause les droits arrachés par la lutte des masses laborieuses depuis plus de deux cents ans ?

Ariel se contente pour éteindre l'incendie mais sans une démarcation politique claire, à embrasser le pays d'un baiser de Juda, à « *féliciter la population pour son calme, sa sérénité et son patriotisme face aux mesures disproportionnées prises par les autorités dominicaines. Il continue à mener des consultations et à prendre des dispositions appropriées dans l'intérêt des Haïtiennes et des Haïtiens. Le gouvernement réaffirme le droit inaliénable des Haïtiens d'utiliser de façon équitable les ressources hydriques binationales* »

La classe dirigeante dominicaine se moque de nous, car elle tire nettement profit du désengagement de l'Etat haïtien qui laisse seule, la colère populaire à contrer cette humiliante provocation de Luis Abinader, considérée à raison comme une atteinte à la souveraineté de la Nation et du peuple haïtien.

C'est le peuple qui n'a pas accepté de se soumettre aux ultimatums du Président dominicain mais pas le régime en place. Les réactions populaires sont une manifestation de colère pour dénoncer la classe politique haïtienne insouciante. Le gouvernement fait, en toute connaissance de cause, le choix contraire aux aspirations populaires. Il reste coi sur tout ce qui se passe au niveau de la frontière, même sur les déclarations irritantes, provocantes et arrogantes du Président dominicain.

Ariel n'a pas soufflé mot et n'a jusqu'à présent prononcé le mot « canal » voire apporté son soutien à une telle œuvre si capitale pour l'avenir des travailleurs agricoles haïtiens et des masses paysannes non seulement de la région du Nord-Est mais du pays en général.

Un tel comportement a de quoi choquer profondément, dans la mesure où le canal est le symbole de la dignité haïtienne, le symbole de la renaissance des idéaux de ceux qui nous ont légué en héritage cette terre. C'est un appel non voilé à redémarrer catégoriquement le développement de notre production nationale. Si cela ne fait pas partie du programme de ce gouvernement, alors, l'on ne doit pas lui laisser les mains libres. Il faut qu'il se retire du pouvoir et ce, le plus vite que possible.

La construction du canal devrait être élevée au rang du symbole de la reconstruction de la Nation comme dans ce slogan prêcher par un jeune sur la frontière *« construisons un canal, de sorte que demain nous bâtissions un pays »*

Il est évident, c'est un gouvernement d'hypocrites qui ne répond et ne défend nullement les intérêts du peuple haïtien. Un gouvernement qui n'a aucun problème social, politique, économique au maintien de la domination étrangère.

Quelle politique étrangère préconise ce gouvernement qui veut aller jusqu'au bout de la liquidation du pays ? Quelle est en somme sa mission ? Jamais le fossé aussi profond n'a été aussi grand entre la population luttant pour sa survie, sa dignité et l'acharnement de ce gouvernement pour aller jusqu'au bout de son œuvre destructrice.

Nous ne pouvons pas laisser le champ libre à Ariel Henry pour qu'il poursuivre sa politique de destruction nationale ! L'insouciance concernant les causes populaires, c'est ce qui domine toute la classe politique. Ce n'est sans doute pas sans raison, si même dans les critiques de la soi-disant opposition, qui ne peuvent tromper plus vraiment grand-monde, on n'entend pas un seul reproche sur le gouvernement pour son mépris du canal.

L'attitude de l'opposition et du pouvoir ne fait que détruire le pays. Nous ne pouvons pas les laisser continuer à mener la politique insouciante dictée par les intérêts des puissances impérialistes. Les laisser ainsi faire dans leur extrême insouciance, c'est chanter les funérailles de la Nation haïtienne.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Argentine : des haïtiens ont marché vers l'ambassade dominicaine



Manifestation en Argentine en signe de solidarité avec la lutte du peuple haïtien





Des haïtiens et argentins ont marché jusqu'à l'ambassade de la République dominicaine pour dénoncer l'intervention étrangère en Haïti et la politique raciste de Luis Abinader

Le jeudi 5 octobre dernier, juste après le rassemblement devant l'obélisque de Buenos Aires, les manifestants en majorité des haïtiens ainsi que des organisations de solidarité ont marché vers l'ambassade dominicaine à Buenos Aires.

Au cours de cette marche, ils ont dénoncé le président raciste Luis Abinader de la République Dominicaine en disant NON à sa politique anti-haïtienne et raciste surtout sa position sur la question de la construction d'un canal haïtien sur la rivière Massacre. Ils ont également dénoncé l'intervention impérialiste non onusienne parrainée entre autres par les Etats-Unis et qui sera menée par l'armée kenyane pour continuer à réprimer le peuple haïtien.

Arrivés devant l'Ambassade de la République dominicaine, les manifestants ont voulu remettre une lettre exprimant leur position et la raison de leur présence, mais aucun dirigeant de l'ambassade ne s'est présenté pour la recevoir. En fin de compte, la lettre a été à haute voix lue par l'un des responsables de la marche.

Parmi les organisations qui, par leur solidarité ont facilité la réussite de cette activité, on peut citer entre autres le Comité Démocratique Haïtien, le Comité argentin de solidarité avec Haïti, le MST, l'OLP- Resist et Luchar.

Par ailleurs, le lendemain vendredi 6 octobre, l'Ambassade de la République dominicaine en Argentine avait présenté à 15h00, le film « Plus que de l'eau » du réalisateur Amauris Pérez dans le cadre du Cycle de films latino-américains Mira Pa'cá 2023.

La barrière frontalière haïtienne restera fermée

Par Marie Laurette Numa

Le gouvernement de la République dominicaine par la voix du président Luis Abinader annonce pour le mercredi 11 octobre 2023, la réouverture partielle à 8h00 du matin de la frontière avec Haïti qu'il avait totalement fermé le 15 septembre dernier pour protester contre la construction d'un canal d'irrigation sur la rivière massacre.

Selon le porte-parole du Gouvernement de la République Dominicaine, Homero Figueroa, *« cette ouverture partielle serait pour réactiver certaines exportations vers Haïti. Figueroa a fait état ce lundi des nouvelles mesures adoptées par le Conseil National de Sécurité, parmi lesquelles l'autorisation des Corridors Commerciaux Provisoires (CCP) à la frontière dominicaine-haïtienne. »*

Selon Figueroa, « *ces CCP seront ouverts sous de strictes mesures de contrôle militaire et auront un enregistrement biométrique obligatoire dans les provinces frontalières de Dajabón, Elías Piña, Independencia et Pedernales. Ils tentent ainsi de faciliter le commerce de produits essentiels tels que la nourriture et les médicaments, notamment pour les nourrissons. »*

Cependant, ce que le gouvernement dominicain ignore encore, c'est que le peuple haïtien a déjà pris sa nette résolution de ne plus consommer les produits dominicains et c'est ce qui explique la construction du premier canal et l'ouverture du marché frontalier de Ouanaminthe le 6 octobre 2023 dernier.

Pour rappel, le gouvernement dominicain n'a jamais autorisé aux ressortissants d'acheter les produits haïtiens. En fait, il n'y avait aucun échange commercial entre les deux pays puisque le marché frontalier du coté haïtien n'a jamais été en fonction, sauf celui de Dajabon servant la république dominicaine.



Le marché binational à Ouanaminthe



Le marché binational dans la province de Dajabón

Ce sont les résidents de Ouanaminthe qui décident eux-mêmes de ne plus se rendre sur le territoire voisin pour les transactions commerciales au profit unique de la classe dirigeante dominicaine.

En signe d'exemple, le dimanche 8 et lundi 9 octobre 2023, des haïtiens avaient pris la résolution ultime de bloquer la barrière frontalière du côté haïtien. Mais il faut bien le préciser, cette décision ne relève pas du gouvernement haïtien, mais bien du peuple souverain luttant pour faire respecter sa dignité et sa fierté haïtienne qui a décidé.

Abinader peut bien ouvrir la barrière du côté dominicain, mais les haïtiens n'ouvriront pas de leur côté. Notre seule et unique option est la poursuite de la construction du canal. C'est un exemple que le peuple haïtien veut tracer pour donner une réponse adéquate au gouvernement raciste de Luis Abinader.

Déclaration du ministère Cubain des Affaires étrangères sur la crise haïtienne



Le ministre cubain des Affaires étrangères Bruno Rodríguez Parrilla

Haïti a besoin d'une aide et d'une coopération internationale accrue et de meilleure qualité

Haïti souffre d'une grave situation humanitaire et sécuritaire, qui exacerbe l'instabilité sociale et la pauvreté causées par des siècles de pillage colonial et néocolonial, de sous-développement et d'intervention étrangère.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé une résolution autorisant le déploiement d'une mission multinationale de soutien à la sécurité en Haïti, dont les troupes pourront recourir à la force dans leur champ d'action.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil ordonne un déploiement militaire dans ce pays. A cette occasion, il répond à une demande des autorités haïtiennes.

Cuba est favorable à la paix et à la stabilité en Haïti, le premier pays d'Amérique latine et des Caraïbes à se révolter contre le colonialisme européen, à obtenir son indépendance et à abolir l'esclavage dans l'hémisphère occidental.

Nous défendons les droits légitimes de son peuple à trouver une solution pacifique et durable aux énormes défis auxquels il est confronté, fondée sur le plein respect de sa souveraineté.

La principale tâche en suspens de la communauté internationale avec Haïti n'est pas d'envoyer un contingent militaire.

Cette nation sœur des Caraïbes, envers laquelle la communauté internationale a une énorme dette morale, a besoin de davantage de ressources financières pour son développement. Il a besoin de toute urgence d'une assistance et d'une coopération internationales accrues et de meilleure qualité, non seulement pour sa reconstruction, mais aussi pour faire progresser le développement durable du pays.

Malheureusement, une grande partie de l'aide financière et matérielle engagée par la communauté internationale en faveur d'Haïti, au titre de l'aide au développement et pour faire face aux effets des catastrophes naturelles, était insuffisante, n'a pas été décaissée ou a été absorbée à ses propres frais par d'innombrables organisations étrangères non gouvernementales, organisations gouvernementales et agences de mise en œuvre de programmes. À de nombreuses reprises, la volonté des autorités haïtiennes ou les priorités qu'elles s'étaient fixées n'ont pas été respectées.

Cuba réitère son appel à traiter la situation en Haïti en accordant l'attention voulue aux problèmes structurels, économiques et sociaux du pays. Insiste sur la nécessité d'établir des mécanismes d'aide efficaces garantissant l'utilisation efficace de toutes les ressources fournies par la communauté internationale au profit du peuple haïtien.

Nous soutenons l'appel de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) en faveur d'une stratégie de développement à long terme en Haïti.

Notre pays a coopéré avec Haïti et a concentré ses efforts dans les domaines où ils peuvent avoir le plus grand impact, tels que la santé publique, élément clé de la durabilité et de la stabilité sociale d'Haïti ; mais aussi l'énergie, l'eau, l'éducation, l'agriculture et le sport.

Depuis 1998, Cuba a maintenu sans interruption une brigade de professionnels et de techniciens de la santé en Haïti, pour soutenir inconditionnellement ce peuple, même face à l'impact des événements météorologiques et sismiques, de l'épidémie de choléra et de la pandémie du coronavirus COVID-19.

Cuba maintient son attachement à la solidarité avec Haïti et continuera de lui apporter son aide inconditionnelle. Le noble peuple haïtien a besoin et mérite davantage de ressources et de coopération de la part de la communauté internationale.

La Havane
6 octobre 2023

Manifestation de solidarité en République Dominicaine avec Haïti



Des progressistes de la République dominicaine disent Non à l'intervention militaire en Haïti !

Des progressistes de la République dominicaine ont exprimé leur désaccord avec l'envoi de troupes dans le pays voisin, Haïti. Ils ont rejeté l'impérialisme américain, en plus critiquent l'attitude du gouvernement de Saint-Domingue présidé par Luis Abinader.

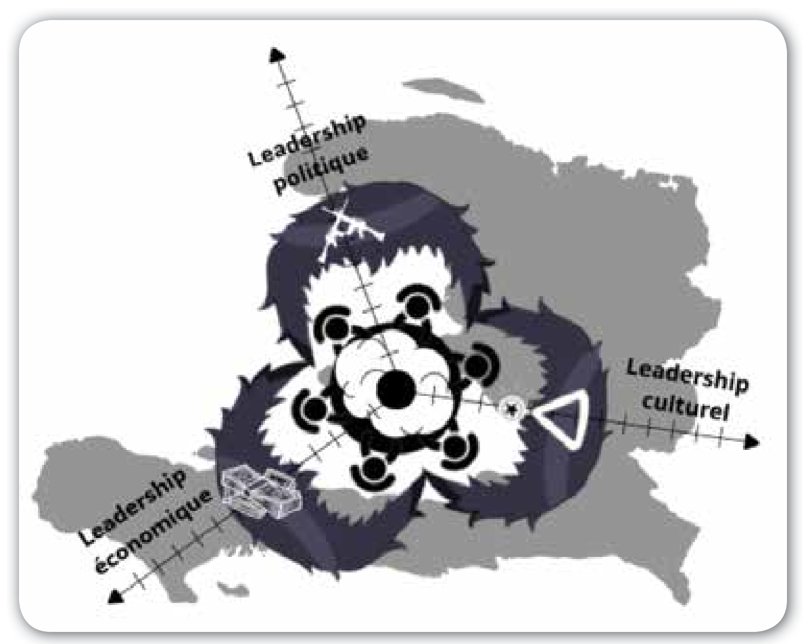
Assassinat de Jovenel Moise : l'ancien sénateur John Joël Joseph a plaidé coupable



John Joël Joseph

L'ancien Sénateur, John Joël Joseph a plaidé coupable le mardi 10 Octobre 2023, dans un tribunal à Miami, aux États-Unis ; lors de son audition au sujet de sa participation à l'assassinat du Président Jovenel Moïse. Joseph a bel et bien avoué sa forfaiture en aidant les assassins d'origine colombienne à obtenir des véhicules et d'armes à feu pour réussir le coup sanglant et crapuleux du 7 juillet 2021.

Le testament de l'échec de la prochaine mission d'assistance sécuritaire à Haïti



Par Erno Renoncourt

(Partie II)

Comme tout le laissait présager, le Conseil de Sécurité a voté, avec l'abstention de la Chine et de la Russie, le lundi 2 octobre 2023, une résolution autorisant une force d'assistance sécuritaire pour aider la Police d'Haïti à faire face aux gangs (des rues). Fidèle à notre approche complexe du réel haïtien, nous croyons que cette assistance sera un nouvel échec. En effet, la dimension complexe du réel haïtien est occultée par la dimension sécuritaire qui est médiatisée à dessein pour des raisons évidentes. Au nombre de ces raisons se trouve le fait que la défaillance sécuritaire, qui impacte toute la société aujourd'hui, n'est que le résultat de nombreuses fissures, mal dimensionnées, qui se sont logées dans les processus organisationnels du pays. N'étant jamais traitées, elles se sont structurées en modèle de réussite ; lequel modèle, en raison de l'impunité, a corrompu et effiloché tout le tissu social en y creusant des failles béantes vers lesquelles glissent inexorablement toutes les stratégies, tous les projets, indépendamment de leurs finalités et de l'expertise qui les gouverne. Donc, croire qu'en ramenant l'activité des gangs à une certaine normalité va empêcher l'extinction de la société haïtienne est une folie.

Dans la première partie de cette réflexion, que nous prolongeons, nous avons montré que trois grandes dimensions défaillances structurent le contexte de gangstérisation dans lequel Haïti agonise depuis le triomphe du banditisme légal en 2011. Ces trois dimensions défaillances sont :

- La dimension sécuritaire qui apporte de lourdes incertitudes pour la population ;
- La dimension stratégique et politique qui met à nu l'insignifiance des acteurs étatiques ;
- La dimension existentielle qui, par la perte de sens institutions étatiques et la perte de confiance entre la population et ses prétendus représentants, menace la cohésion sociale et le devenir d'Haïti.

Impuissantes, devant cette défaillance en trois dimensions, qui, au demeurant, révèle leur futilité, les élites politiques, économiques, sociales et académiques haïtiennes ont opté pour le même cycle d'impostures qui vise à protéger leur confort indigent. Comme en 1915, 1994 et 2004, elles ont fait appel à la communauté internationale pour venir renouveler les impostures, sans changer les structures, de la géostratégie de la déshumanisation, dont elles sont les portefaix et les bénéficiaires locaux. Et comme de fait, que le Conseil de Sécurité des Nations Unies a voté le lundi 2 octobre 2023 "une résolution autorisant une nouvelle mission d'assistance sécuritaire pour aider la Police Nationale d'Haïti à faire face aux gangs", maitriser la dimension sécuritaire et éviter que le pays ne s'effondre totalement.

Et évidemment cela laisse augurer pour certains une reprise probable à la vie normale.

Du risque à la probabilité de l'échec

Or si l'on regarde bien la complexité et multidimensionnalité de la défaillance haïtienne, le risque pour que cette nouvelle assistance ne soit qu'une imposture de plus est élevé. Et même qu'il est aussi probable que cette assistance soit la dernière qui propulsera Haïti, comme un fossile anthropologique, dans les abysses de l'histoire. Car la légende des peuples n'est pas éternelle, elle se renouvelle dans le cycle des saisons par l'entretien de la braise de la dignité qui doit sans cesse, malgré les vents géostratégiques contraires, raviver et maintenir allumée la flamme de l'intelligence collective. Or, il est manifeste que la dignité nationale haïtienne a été enfouie par ses élites indigentes sous un fumier de cendres pour mieux réchauffer leur confort médiocre, tant le pays est gouverné indignement et irresponsablement. Quant à l'intelligence collective, il y a longtemps qu'elle a été enfumée, tant il ne reste plus rien qui relie les Haïtiens entre eux, à leur territoire, à leur histoire et à la mémoire de leur indépendance.

Partant de ces faits, la crainte de voir cette nouvelle assistance se transformer en un nouvel échec et entrainer l'extinction de la population haïtienne est objectivement fondée. D'ailleurs, elle peut être prouvée doublement. Par le constat de la mauvaise appropriation du contexte indigent dans lequel évolue Haïti et par le bilan des activités de l'assistance internationale en Haïti.

Le constat de la mauvaise appropriation du contexte

En votant la résolution du 2 octobre 2023, le Conseil de Sécurité de l'ONU a orienté cette assistance, dont Haïti a, reconnaissons-le, cruellement besoin, vers la dimension sécuritaire défaillante. Car, à première vue, la dimension sécuritaire parait la plus urgente et la plus prépondérante. D'autant que tous les diagnostics officiels veulent laisser croire que l'insécurité est la dimension originelle qui a rendu dysfonctionnelle la gouvernance stratégique et impacté la cohésion sociale. Dès lors, on peut penser, intuitivement et de bonne foi, qu'agir sur la dimension sécuritaire peut permettre de résorber les défaillances de ces deux dimensions.

Mais c'est là une approche imprudente, car elle ne tient pas compte de la complexité du réel haïtien. Au vrai, ce n'est pas tant par imprudence stratégique que l'on refuse de tenir compte du vrai réel problématique haïtien, mais par indigence stratégique. En promouvant la dimension sécuritaire et en orientant consciemment l'assistance vers un renforcement de la police pour "mater" les gangs, les stratèges nationaux et internationaux veulent simplement trois choses :

Parvenir à un climat de trêve avec les gangs qui s'uniraient sous un leadership pour devenir un acteur du dialogue national tant voulu par l'Occident ;

Permettre des élections inclusives qui seraient, comme d'habitude truquées pour restaurer un semblant de légitimité institutionnelle

Faciliter, en certains endroits, une reprise des activités pseudos socio-culturelles qui font d'Haïti cette "chérie" infatigable pour toutes les enculades et ce joyeux bordel où l'on vient s'encanailler sous les tropiques.

Il est certes vrai, à première vue, que la dimension sécuritaire haïtienne parait la plus urgente et la plus prépondérante. D'autant qu'on puisse penser, intuitivement et de bonne foi, qu'agir sur la dimension sécuritaire peut permettre de résorber les défaillances des dimensions institutionnelles et sociales qu'elle a impactées. Mais c'est une approche incomplète et tronquée, car elle ne tient pas compte de la complexité et des boucles de rétroactions qui relient ces dimensions. D'ailleurs, la complexité nous enseigne que les effets d'une cause peuvent s'entrelacer et acquérir une autonomie capable de faire émerger de nouvelles défaillances méconnues.

Donc, s'il est vrai que l'urgence de cette assistance se fait plus insistante sur la dimension sécuritaire, et donc vitale pour l'institution policière, il ne faut pas cependant oublier que la sécurité s'inscrit dans la complexité d'une globalité sociale dont le territoire est le théâtre où se performent des activités sociales qui donnent lieu à des interactions entre des institutions et des individus. Ces interactions multiples, tissées autour de logiques économiques (richesse) et de logiques politiques (pouvoir), s'enchevêtrent dans des liaisons insoupçonnées et malsaines, toujours porteuses de risques pour la société et sa cohésion.

Dans cette approche complexe, il est possible que ce ne soit pas la défaillance sécuritaire qui ait impacté la dimension institutionnelle et sociale du pays, mais plutôt la défaillance de la société, à travers les fissures dans les processus de ses organisations qui ont permis l'ascension de projets politiques défaillants. Projets qui, en permettant la réussite de nombres groupes mafieux incontrôlables et liés à des intérêts mafieux transnationaux, ont transformé l'État de droit rêvé, à la chute des Duvalier, en État de passe-droits transfiguré. Transformation indigente qui logiquement a entraîné la faillite de l'apprentissage de la démocratie, entre 1986 et 2023. Faillite qui a effiloché le tissu social, en poussant les classes moyennes à résilier leurs responsabilités envers le pays pour imiter les élites délinquantes dans leur culte des rêves d'ailleurs. Cette métamorphose sociale des classes moyennes haïtiennes, qui renoncent au flambeau du savoir comme attracteur éclairant le pouvoir pour l'innovation sociale, a poussé les couches populaires les plus défavorisées à passer, de la débrouillardise individuelle et infractionnelle, dans laquelle les confinait la résilience, aux paliers supérieurs de la grande criminalité en se proposant, d'abord comme mercenaires au service de puissants hommes d'affaires et politiques, puis en prenant de l'autonomie jusqu'à devenir incontrôlables.

Voilà le contexte indigent et complexe dans lequel Haïti transparait dans son agonie : comme une société stratifiée en gangs polymorphes locaux, lesquels tournent autour d'un BIG GANG international. Contexte occulté, à dessein, car masquant la nature "gangster-o-gène" des élites économiques, sociales, académiques et politiques haïtiennes. Nature gangster-o-gène qui ne fait aucun doute pour l'observateur intranquille et contextuel, car elle rejaillit dans le modèle d'affaires qui verrouille le génome de la réussite dans le pays sur les fondements de la soumission, de la corruption, de l'allégeance, du renoncement à l'intelligence. Et comme l'enseigne la pensée stratégique : aucune société ne vaut mieux que son modèle de réussite. Car ce sont toujours les ressources accumulées au cours du temps et la manière dont elles ont été accumulées qui définissent les degrés de liberté du changement dans une société. Autrement dit, le mode d'accumulation (primitive) de la richesse détermine l'humanité d'une société.

Est-il besoin de dire que la nouvelle assistance sécuritaire n'a pas vocation à résoudre des problèmes aussi complexes. D'ailleurs si elle vient, ce n'est pas pour innover ce que ses mandataires ont si durablement structuré. Elle ne viendra que pour agir comme un émondeur. En ce sens qu'elle se focalisera sur les branches incontrôlables, inutiles, parasites du gangstérisme d'état, en redonnant forme et vie aux jeunes pousses qui seront anoblies pour la prochaine moisson.

Les leçons du passé

Il apparait donc manifeste que dans les termes restrictifs de sa mission à finalité sécuritaire, dans ses objectifs centrés sur le renforcement de l'action policière pour agir contre les (certains) gangs de rue, la nouvelle mission d'assistance ne pourra pas s'attaquer aux dimensions sociales, économiques, académiques et culturelles qui sont les enclaves où se structurent les liaisons mafieuses et "gangster-o-gènes"qui régulent la dimension sécuritaire. Mais au-delà, cette nouvelle assistance à Haïti en cette fin d'année 2023, oblige à contempler l'édifice de l'État de droit qui a été initié en 1993 par le même Conseil de Sécurité des Nations-Unies (ONU) sous la forme d'un ambitieux projet. Opérationnalisé par des acteurs nationaux, le projet Etat de Droit a été conçu, planifié, supervisé, monitoré, renforcé et célébré par la « fine fleur de l'expertise onusienne » intervenant sur différentes thématiques fondant le socle de l'état de droit : droits humains, gouvernance institutionnelle, accessibilité à la justice, administration pénitentiaire et professionnalisation de la Police. Pour soutenir ces interventions, des missions, en boucle continue, se sont succédé en faisant miroiter les vertus de l'état de droit et les promesses du renforcement institutionnel. En 30 ans, Haïti a expérimenté plus d'une dizaine mission d'expertise et d'assistance sécuritaire et judiciaire.

Et voilà qu'aujourd'hui, ceux, qui ont mis en place ces missions défaillantes, reviennent avec une énième mission. En tout état de cause, il convient de regarder le chemin parcouru, pour voir si le crépuscule du renforcement institutionnel haïtien a tenu les promesses de l'aube démocratique que miroitait l'État de droit. L'objectif n'est pas seulement d'agiter des sujets qui fâchent, mais d'établir, sans complaisance, le bilan de ces nombreuses interventions sur le domaine de la justice et de la sécurité publique en Haïti. Car, c'est dans l'exercice de ces évaluations qu'il faut chercher les raisons d'espérer que cette nouvelle mission ne sera pas comme les précédentes. Sans cette évaluation éthique, les promesses de changement pour Haïti continueront incessamment d'être renouvelées pour des résultats qui ne profiteront qu'à ceux et celles qui les mettent en œuvre.

Ainsi, il y a lieu de questionner le bilan onusien en matière de renforcement judiciaire et sécuritaire en Haïti. La justice haïtienne est-elle devenue plus indépendante des forces politiques, économiques et sociales ? La qualité des décisions de justice s'est-elle améliorée ? L'impartialité et l'équitabilité font-elles partie des valeurs promues par la justice haïtienne ? La gouvernance judiciaire, à travers l'existence du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) installée depuis 2012, s'est-elle crédibilisée ? Le CSPJ a-t-il formulé et proposé au MJSP une vision stratégique pour un meilleur fonctionnement des tribunaux et des cours ? La justice haïtienne a-t-elle gagné en légitimité aux yeux de la population haïtienne ? La police est-elle devenue plu professionnelle, c'est-à-dire moins barbare et violente que les macoutes et les militaires ? La stratégie de la justice et de la sécurité publique repose-t-elle sur des outils d'intelligence ? L'Office National d'Identification (ONI) remplit-il sa mission stratégique de gouverner l'identité comme un écosystème intégré de données probantes pour faciliter l'émergence des politiques publiques intelligentes, dont notamment sécuritaires ?

Nul besoin de grande expertise d'évaluation pour répondre non à toutes ces questions. Car le fait même d'avoir besoin, 30 ans plus tard, d'une nouvelle mission pour la justice et la sécurité traduit l'échec des solutions du passé. Et notre hypothèse est que si elles ont échoué, c'est parce qu'elles ont été extraites d'une boite à outils contenant des stratégies simplifiantes, programmées sur le court terme, et qui ignorent le vrai contexte problématique et qui ne se soucient du temps de l'apprentissage pour l'appropriation nationale.

Cet enseignement de l'échec des solutions du passé invite à la méfiance, car la science des données nous dit "ce qui fut sera". Même si la complexité relativise en disant que ce qui fut sera, tant que les mêmes causes continues d'être produites dans le même contexte indigent, avec la même intentionnalité déshumanisante des acteurs.

Du plaidoyer à la brèche innovante

Pourtant, nous devons continuer de croire à une brèche pouvant conduire à une possible résurgence de la conscience collective haïtienne, dans ce qu'il reste au pays d'intelligence disséminée sur le territoire et ailleurs. Nous croyons qu'il existe toujours, même dans les contextes les plus incertains, un centre d'intérêt à trouver et des liens à retisser pour régénérer la dignité nationale et, chemin faisant, partir à la reconquête de l'intelligence collective, évaporée dans les rêves blancs. L'enseignement que nous avons appris de la reliance du vivant avec la nature nous permet de dire que partout où l'intelligence rencontre la dignité, elles se fusionnent en une volonté de puissance qui laisse la trace d'une innovation capable d'agir sur les défaillances persistantes et les cycles de crise invariants.

C'est seulement quand la dignité auréole le flambeau de l'intelligence que ceux qui portent ce flambeau peuvent trouver la brèche d'une ligne de fuite pour extraire le pays de cette

suite à la page(16)

Kanal lespwa: peyizan Nòdès trase chimen diyite tout yon nasyon



Kanal sa a se senbòl inite ak solidarite pèp ayisyen an pou yon lòt Ayiti

Myrtha Gilbert

Nou rive rache Libète nou, fòk nou rive kenbe l ak fòs ponyèt nou, pou nou ka jwil toutbon (Jan Jak Dessalines)

Wont pap touye w, lap fè w gen pa w (pwovèb ayisyen)

Peyizan ayisyen, peyizan plènn Maribarou trase yon chimen diyite, gwo palto isit kou lòt bò dlo t ap pilonnen depi kèk tan.

Nou dwe konprann wout la pap fasil, move zangui tout plim tout plimay pral chache simen pikan kwenna sou chimen nou. Se pou sa, bagay ki pi enpòtan jodia se **Men nan Men**, patriyòt ayisyen ak tout moun ki vle peyi a pran desten granmoun li nan men l.

N ap pwofite nan sans sa fè sonje, jan li enpòtan anpil pou nou konnen kouman pou nou veye epi defèt tout konbinezon, po bannan, pwazon rat, zòt pral kontinye simen sou wout nou.

Si gen yon sektè nan peyi Ayiti ki gen fyèl ak boyo, se peyizan ayisyen. Se sa lavi a montre l. Depi nan lesklavaj lap aprann goumen, nan mawon li la pi rèd. Li pa janm fè bèk atè devan lame kolon franse a, jouk nou rive fè VETYE, 18 novanm 1803.

Apre 1804, lè grandon tout plim tout plimay nan Nò kou nan Sid, chache tout konbinezon pou l pa jwenn tè, pou l pa jwenn anpil tè, pou l pa jwenn pi bon tè yo, peyizan yo chache tout kalte taktik, tout estrateji, pou yo travay.

Yo pran demwatye sou tè grandon (jeneral Laplas, senatè, gwo fonksyonè Leta) apre 1804. Pandanstan y ap sere ti kòb demwatye a, pou yo ka achte pi ta. Sa rele: Sere pou chofe;

Yo pran moso nan tè **Leta gwo palto** yo, pou yo plante, pou yo rekolte. Epi sa peyizan plante, sèvi pou tout peyi a manje, kit moun nan mòn, kit moun lavil;

Yo okipe plantasyon kafe nan mòn nan. Nou pa ka bliye, se rekòt kafe ki fè peyi Ayiti konstwui pandan san senkantan (150) kèk wout ak kèk pon (ki pa pou peyizan yo), kèk lekòl, (preske tout pandan lontan te pou moun lavil sèlman). Lopital, plas piblik… epi peye blan franse dèt madoulè, ki kofre peyi a nèt alkole.

Peyizan ayisyen, malgre move kou, ak move lizay gwo palto lavil, òganize lavi pa l, yon mannyè pou tout kominote a kapab jwenn lavi miyò. Yo fè sa yo kapab, ak anpil sajès, anpil responsablite, anpil kouraj, nan limit Leta gran nèg la pèmèt yo.

Anpil moun pa konnen jan Goman te fè sa l kapab nan lane 1809, pou mouvman leve kanpe peyizan Grandans lan te fini nan kad yon akò ak rejim Petion an, pou peyi a te genyen yon Sèl Nasyon k ap travay pou lavi miyò tout moun. Men pou Leta rekonèt dwa peyizan pou l gen tè ak jwenn rekonesans kòm moun, kòm sitwayen tout bon vre. Gwo palto yo pat dakò pou peyizan gen menm dwa ak ti ponyen moun k ap jwi tout privilèj yo. Kokenn mouvman sa dire apeprè trèz lane, jouk fevriye 1820.

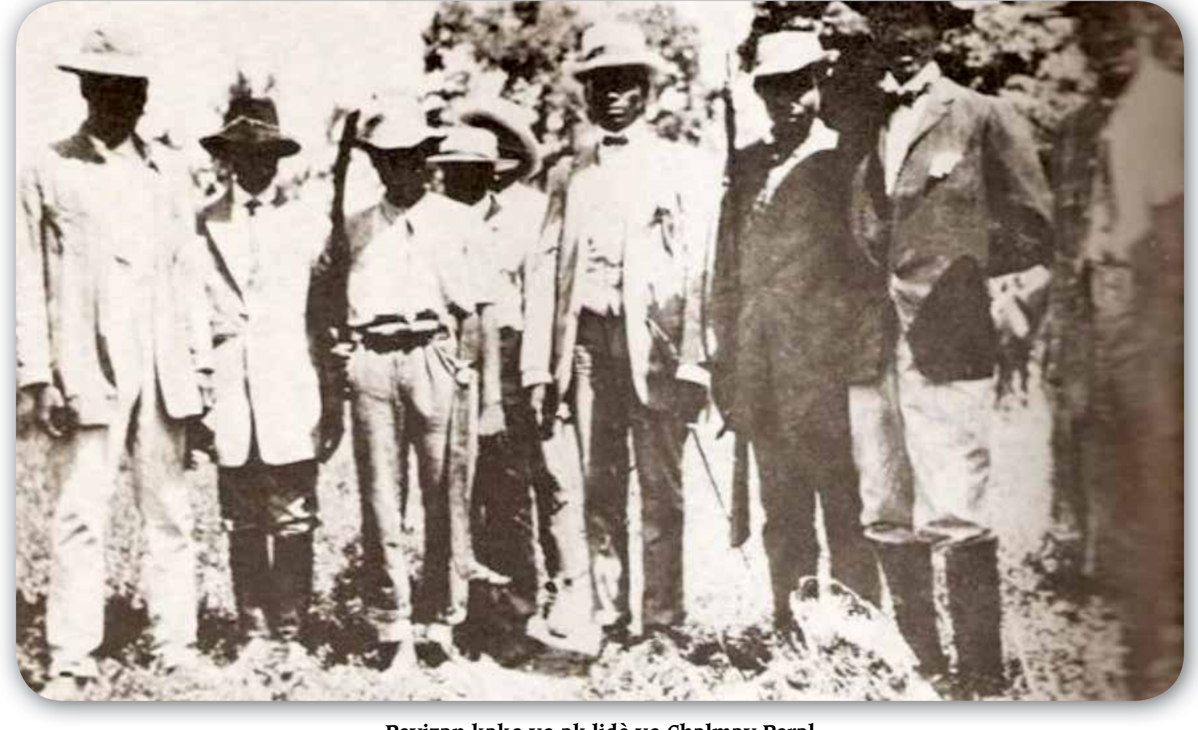
Gen yon dezyèm fwa, nan lane 1844-1846, Jean Jacques Acaau, pran tèt yon gwo mouvman leve kanpe kote ti peyizan pwopyetè tè ak yon mas peyizan san tè, mande Leta ayisyen, pou l pèmèt peyizan yo jwenn konsiderasyon Leta. Jwenn tè pou sak pa genyen, jwenn bon pri pou danre yo, jwenn ledikasyon pou pitit yo, epi pou yo bay travay peyizan valè li merite. Lè sa yo te mande pou Leta sispann peye Lafrans Dèt madoulè a, k ap kraze lestomak peyizan yo. Se te yon mannyè pou peyi Ayiti te fè yon sèl Nasyon. Men m jan Goman te vle l tou.

Grannèg yo estomake, yo batay kont pwojè sa, jouk Acaau rive pèdi lavi l nan lane 1847.

Batay peyizan an pou l jwenn tè, poul viv tankou moun pa jan m sispann. Batay li pral vin chak jou pi difisil sitou lè gwo palto lakay mete l ansanm ak move zangui lòtbò dlo.



Fanm kou gason kòtakòt ap met men ansanm pou konstwi kanal lespwa a



Peyizan kako yo ak lidè yo Chalmay Peral

Lè tou kèk fwa yo rive twompe l sou veritab kòz grandon, espekilatè ak politisyen ap defann ki pa kòz peyizan vre.

Se konsa Chalmay Peralte, Benoit Batraville te alatèt yon gwo mouvman peyizan kako kont lokipasyon blan meriken ki te tanmen nan lane 1915. Anpil peyizan plènn Maribarou ak Plato Santral rantre nan batay la.

Pandan plis pase 200 zan, gen de pwojè ki t ap twoke kòn yo nan mitan sosyete nou an, jan istoryen Lesly Manigat te montre sa. Yon pwojè, peyizan yo ki te vle pou peyi a granmoun tèt li nan bay tout pitit tè a manje ak sa ki pi nesesè pou yon lavi miyò; ak yon lòt pwojè ki se pwojè gwo palto yo ki te chita sou fè danre sitou, pou vann gwo peyi etranje. Jouk Leta ayisyen ak gwo palto yo tounen restavèk nèt alkole dezoutwa gwo peyi tankou Lafrans ak Etazini.

Jodia Kanal Lespwa ap konstwi, se yon premye wòch nan remete Ayiti sou de pye l. Sa mande nou, refleksyon, òganizasyon ak aksyon.

Li mande, anpil, anpil estrateji kidonk anpil entelijans. Sa vle di tou :

Fòk peyizan Maribarou, Ferrier, ak tout Nòdès la, bay lanmen ak peyizan Sid, Sidès, Sant ak tou lòt depatman yo;

Fòk ouvriye/ouvriyèz Pak endisriyèl Sonapi, Kodevi, Karakòl ak tout lòt yo, reflechi epi gade ki fason entelijan y ap antre nan batay pou yon kokenn mouvman depatmantal epi nasyonal **Men nan Men** ak peyizan yo;

Fòk asosyasyon jèn kap batay pou fè zòn lakay yo vanse nan zafè edikasyon, lasante, agrikilti elatriye, gade kouman y ap laji mouvman jèn yo nan tout seksyon, tout komin, tout depatman, jouk rive yon mouvman nasyonal;

Pwofesyonèl partriyòt an Ayiti kou lòtbò dlo, dwe soutni mouvman sa ak konesans yo, ak refleksyon yo, ak patisipasyon yo.

Mizik popilè nan tan lontan te di : Ogoun mande, tout kè, tout tèt, tout bra. Se sa Ayiti bezwen jounen jodia.

Nou kontan anpil wè kalite solidarite k ap fèt nan konstwi kanal la… Se Mouvman sa ki dwe layite l, epi konsolide tèt li. Se konsa Pèp Ayisyen kapab refè Vètyè.

Viktwa se pou Pèp ki vanyan !

Myrtha Gilbert
8 oktòb 2023

Le Parti communiste du Kenya (PCK) condamne l'occupation d'Haïti !



Le Parti communiste du Kenya (PCK) condamne fermement l'implication de son pays dans l'occupation imminente d'Haïti.

Par Kim Ives

Le 25 septembre 2023 à Nairobi, le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, a signé un accord de cinq ans avec le ministre kenyan de la Défense, Aden Duale, dans le cadre duquel Washington fournira de l'argent, des armes et une formation à ce pays d'Afrique de l'Est pour qu'il serve de mandataire en Afrique et en Afrique. L'Amérique latine. « *La signature aujourd'hui du cadre de coopération en matière de défense entre nos deux pays renforce l'importance de notre partenariat stratégique avec le Kenya et contribuera à orienter nos relations bilatérales en matière de défense pour les cinq prochaines années* », a déclaré Austin après la signature.

Selon le rapport de presse du Pentagone sur la réunion, « *Austin a spécifiquement souligné le partenariat du Kenya avec les États-Unis dans la lutte contre al-Shabab, un groupe militant islamiste basé en Somalie voisine* ». Duale a souligné que l'accord apportera « *l'interopérabilité et ouvrira des voies pour une coopération renforcée en matière de technologie et d'innovation de défense* », selon le communiqué du Pentagone et il a claironné « *le partenariat solide et durable entre le Kenya et les États-Unis* ».

L'accord intervient alors que le Kenya se prépare à mener une intervention militaire étrangère en Haïti, avant même que le Conseil de sécurité de l'ONU ait voté sur l'approbation ou non d'une telle force. Le CSNU débat vigoureusement de la question depuis octobre dernier. L'administration Biden s'est engagée à lever 100 millions de dollars pour cette force en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York la semaine dernière.

Pendant ce temps, le secrétaire d'État américain Anthony Blinken a exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à bénir la force – même si elle ne serait pas sous le contrôle et la surveillance du corps – affirmant qu'elle serait prête à se déployer « dans quelques mois » et que Washington fournirait « une aide financière et logistique solide ». .»



Le Parti communiste du Kenya soutient avec véhémence la population haïtienne exploitée et nous opposons à toute intervention ou implication occidentale en Haïti

La police kenyane est notoirement corrompue et brutale. En juillet dernier, l'ONU elle-même s'est déclarée « très préoccupée » par les violences policières extrêmes et meurtrières contre les manifestants protestant contre les hausses d'impôts. Le 26 septembre, The Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) a publié un rapport intitulé « *Kenya : la police utilise une force excessive en réponse aux manifestations antigouvernementales* », dans lequel il rapporte : « *Les manifestations de juillet ont été violemment réprimées par les forces de l'ordre la police et les forces de l'État ont déclaré les manifestations illégales et constituaient une menace pour la sécurité nationale. Ces incidents comprennent des arrestations massives de manifestants, l'incarcération de dirigeants d'Azimio, la destruction de biens, l'utilisation de gaz lacrymogènes, de matraques, d'eau et de canons, ainsi que des balles réelles qui ont causé des blessés et des morts.* »

Dans son dernier paragraphe, le chercheur de l'ACLED, Caleb Wafula, écrit : « *Le Kenya a récemment signé un accord avec Haïti, qui verra le déploiement de 1 000 policiers qui dirigeront une force de police multinationale pour lutter contre la violence des gangs dans ce pays des Caraïbes. Cependant, la brutalité policière croissante au Kenya nécessite une réévaluation approfondie des mesures et des tactiques utilisées par les agents de sécurité.* »

Les autres pays qui ont accepté de fournir des troupes à l'intervention proposée en Haïti sont la Jamaïque, les Bahamas, la Mongolie, le Sénégal, le Belize, le Guatemala, le Pérou, l'Italie, Antigua-et-Barbuda, le Suriname et l'Espagne.

Pendant ce temps, le Parti communiste du Kenya a publié une déclaration brûlante sur la participation de son pays à l'intervention organisée par Washington. Nous reproduisons le texte intégral ci-dessous :

Le Parti communiste du Kenya (PCK) condamne fermement l'implication de son pays dans l'occupation imminente d'Haïti.

Le Parti communiste du Kenya exige que le gouvernement Kenya Kwanza annule sa proposition d'envoyer 1 000 policiers en Haïti, tout en appelant le peuple kenyan à se joindre aux masses haïtiennes et aux forces populaires progressistes du monde entier pour s'opposer à l'intervention, à l'occupation continue et à la gouvernance néocoloniale de Haïti par le Core Group et l'ONU.

Le Comité central d'organisation du Parti communiste du Kenya exprime sa profonde préoccupation concernant l'accord proposé entre les États-Unis et le gouvernement kenyan. C'est avec un grand mécontentement et une extrême frustration que nous sommes obligés de voir le Kenya se laisser recruter dans les activités impérialistes des États-Unis, du Groupe central et des Nations Unies. Le projet annoncé d'impliquer la police kenyane pour mener des actions au nom du gouvernement américain en Haïti soulève de sérieuses questions éthiques et morales. Dans ses efforts pour se faire aimer des systèmes de pouvoir qui soutiennent l'hégémonie occidentale, le Kenya donne une légitimité à une série d'interventions de longue date en Haïti qui cherchent à saper les aspirations du peuple haïtien.

La raison pour laquelle le Kenya envoie un petit contingent de policiers en Haïti n'est pas pour résoudre les soi-disant problèmes d'insécurité qui assaillent Haïti. Tout comme cela a été fait dans le passé en recrutant des pays des Caraïbes et d'Afrique, il s'agit d'empêcher les accusations de racisme et d'emprise oppressive des puissances étrangères occidentales en faisant en sorte que les pays du tiers monde apportent leur soutien à l'exploitation d'Haïti. « *En cas de crise humanitaire, la réponse ne peut pas consister à envoyer des troupes étrangères. Les pays qui sont aujourd'hui les premiers à déplorer le contrôle d'Haïti par les différents gangs sont les premiers à avoir parrainé ces mêmes caïds à d'autres époques, comme en Afghanistan à l'époque des Moudjahiddines ou en Irak de Saddam Hussein contre l'Iran.* »

Le Parti communiste du Kenya rejette fermement toute forme de néocolonialisme et condamne les tentatives d'utiliser un visage noir pour brutaliser Haïti ou toute autre nation par les membres du Core Group, notamment les représentants des Nations Unies, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Union européenne, États-Unis et Organisation des États américains. Le parti reconnaît les systèmes de maintien d'un agenda néocolonial en Haïti, ou comme on l'appelle dans la langue populaire haïtienne, « Sistèm nan » (Le système).

Nous soutenons avec véhémence la population haïtienne exploitée et nous opposons à toute intervention ou implication occidentale en Haïti. En acceptant d'envoyer des troupes en Haïti, le gouvernement kenyan porte atteinte à la souveraineté et à l'autodétermination du peuple haïtien, tout en préservant les intérêts néocoloniaux des États-Unis, du Core Group et des Nations Unies. L'impérialisme, historiquement enraciné dans l'exploitation et l'assujettissement, a causé d'immenses souffrances sur tous les continents. De même, la montée en puissance des États-Unis a été largement alimentée par l'esclavage de millions d'Africains, dont le travail a jeté les bases de leur prospérité économique. Les échos de ce sombre passé continuent de résonner dans diverses formes d'inégalités raciales et sociales systémiques qui persistent aujourd'hui aux États-Unis.



Le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin, le président kenyan William Ruto et le secrétaire kenyan à la Défense Aden Duale posent à la Maison d'État du Kenya à Nairobi le 25 septembre 2023. Photo : Alexander Kubitza

En tant que Comité central d'organisation du Parti communiste du Kenya, nous nous attaquons aux injustices historiques perpétrées à la fois par l'Europe et les États-Unis. La richesse et le développement de l'Europe reposent en grande partie sur le vol des ressources et l'exploitation des pays du Sud à l'époque coloniale. En tant que défenseurs de l'anti-impérialisme, nous devons reconnaître et condamner les actions historiques de l'Europe et des États-Unis qui ont contribué aux inégalités mondiales auxquelles nous sommes confrontés. Notre engagement en faveur d'un monde juste et équitable exige que nous affrontions et remettions en question l'héritage oppressif de ces pratiques coloniales et esclavagistes.

Le parti dénonce et exhorte le Parlement à intervenir dans les actions entreprises par l'administration actuelle. Exploiter les Kenyans vulnérables à quelque fin que ce soit est inacceptable. Les actions du président Ruto à cet égard doivent être rejetées, et le gouvernement devrait se concentrer sur l'autonomisation de ses citoyens, et non sur les vendre aux enchères à des acheteurs volontaires. Notre engagement consiste à plaider en faveur de politiques qui élèvent les marginalisés et créent une société juste et prospère, en s'attaquant aux causes profondes des problèmes sociétaux, notamment les problèmes fonciers et la nécessité d'investir dans les industries pour créer des emplois et améliorer la vie. En outre, il doit y avoir un discours rigoureux dans la sphère publique, avec le parlement engageant les masses avant que de telles actions unilatérales ne soient entreprises. Bien sûr, nous reconnaissons que cela a été fait spécifiquement sans la participation du public, car les masses reconnaîtraient facilement ces actions pour ce qu'elles sont, des efforts visant à saboter la souveraineté d'Haïti, l'utilisation des instruments de l'État dans l'assujettissement continu du peuple haïtien opprimé et la perturbation du système panafricanisme haïtien. Solidarité africaniste. Nous devons donc intensifier la lutte depuis la base, en mettant l'accent sur les mouvements populaires et l'action collective pour provoquer un changement transformateur.



Le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin (à gauche) et le secrétaire kenyan à la Défense Aden Duale signant un accord militaire de cinq ans à Nairobi le 25 septembre 2023.

À l'avenir, nous restons résolus dans notre quête de justice et de démantèlement des structures impérialistes qui perpétuent l'exploitation et l'assujettissement mondiaux. Nous appelons toutes les forces révolutionnaires, mouvements populaires et organisations du monde entier à s'unir dans la lutte pour un avenir qui respecte la souveraineté des nations, défend les droits de l'homme et garantit le bien-être de tous, quelle que soit leur situation géographique. Le Parti communiste du Kenya réaffirme notre engagement inébranlable envers les principes de paix, de justice et de souveraineté en Haïti.

Vive les luttes du peuple haïtien !
Vive Haïti libre et libérée !
Vive la lutte pour la justice et la libération !
En solidarité avec les peuples opprimés du monde !



La police kenyane a réprimé les manifestations à Nairobi en juillet 2023. L'ONU s'est déclarée « très préoccupée » par les brutalités policières meurtrières dans ce pays. Photo : Thomas Mukoya/Reuters

Le feuilleton kenyan en Haïti !



De gauche à droite: le Premier ministre haïtien Ariel Henry, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et le secrétaire aux Affaires étrangères du Kenya Alfred Nganga Mutua, lors d'une réunion en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le 22 septembre 2023 à New York POOL/AFP - BING GUAN

Par Catherine Charlemagne

(1e partie)

Les militaires kenyans et les autres seront bientôt en Haïti. Washington finit par obtenir cette indispensable Résolution des Nations-Unies pour le déploiement d'une force militaire internationale en Haïti sollicitée par les autorités de la Transition à Port-au-Prince, il y a exactement une année. C'est l'histoire de cette saga politico-diplomatique transformée en feuilleton kenyan qu'on va essayer de vous conter depuis le début jusqu'au déploiement effectif de cette Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti (MMAS), selon l'énoncée de la Résolution N° 2699 votée le lundi 2 octobre 2023 par le Conseil de sécurité.

Voici l'histoire. Ils sont déjà nombreux : Kenya, Bahamas, Rwanda, la Jamaïque, Italie, Sénégal, Equateur, Antigua et Barbuda, Argentine, Mexique, Belize, Belgique, Mongolie, Espagne, Guatemala, Pérou, Surinam et bien sûr les Etats-Unis, la France et le Canada à vouloir participer à la fameuse force militaire internationale robuste appelée, depuis : Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti (MMAS), tant réclamée par les autorités haïtiennes. La liste des pays s'allonge de jour en jour.

« Nous espérons que le Conseil de sécurité des Nations-Unies approuvera bientôt la Résolution qui permettra à la Communauté internationale d'agir de manière décisive et d'aider Haïti à retrouver sa stabilité » c'est par cette phrase que le ministre des Affaires étrangères du Mexique, Alejandro Barcena, avait apporté le soutien de son pays au gouvernement haïtien de Transition lors de la 78 e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies qui s'est tenue, il y a deux semaines, à New-York. Si le projet était dans le tuyau depuis la demande faite par le Premier ministre Ariel Henry au mois d'octobre 2022, le moins que l'on puisse dire cela a mis du temps pour se concrétiser. Aujourd'hui, plus de doute possible ! Au départ, personne au sein de la Communauté internationale n'a voulu accepter de prendre le leadership de cette expédition militaire en Haïti et ce, malgré la réponse positive du Secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres.

Washington qui est, en fait, le fer de lance de ce projet et qui, sans aucun doute, a poussé Port-au-Prince à solliciter cette intervention étrangère pour, dit-on, l'aider à combattre les gangs armés qui occupent la capitale et ses périphéries, pour des raisons de politiques intérieures, avait toujours préféré sous-traiter l'opération. C'est le Canada, son voisin le plus proche territorialement et surtout politiquement qu'il avait sollicité pour cette mission. Dans un premier temps, le Premier ministre Justin Trudeau paraissait intéressé à jouer ce rôle de sous-traitant et de leader, mais, très vite et compte tenu de la réticence d'une bonne partie des autres Etats de la région à y participer, il a progressivement et intelligemment abandonné l'idée tout en travaillant à trouver un remplaçant pour Washington. Mais, après avoir fait le tour des Etats de l'Amérique latine et des Caraïbes, le Premier ministre canadien n'a pu convaincre personne pour le remplacer.

Pourtant, le Canada, sur les conseils des Etats-Unis, avait mobilisé tout son appareil diplomatique et financier en vue de faire pression ou d'acheter l'accord de ces pays qui, après les expériences onusiennes passées en Haïti, préfèrent rester à l'écart ou tout au moins participer sans prendre le commandement. Des Sommets et Forums se sont organisés un peu partout sur le continent américain sur la crise haïtienne. De l'OEA à la CARICOM en passant naturellement par les Nations-Unies, tout a été tenté en vue de monter cette force internationale pour aller affronter les groupes armés dans la capitale haïtienne. Mais rien n'y fait. Pour palier à ce déficit d'influence, le Canada s'est contenté d'imposer des sanctions symboliques à certains politiciens et hommes d'affaires haïtiens, histoire de démontrer qu'il continue de soutenir Washington dans sa politique en Haïti.

Le fait que le Premier ministre Justin Trudeau n'a trouvé personne, c'est le retour à la case départ pour les Etats-Unis dans ce dossier qui se mettent aussitôt à la recherche d'un Etat croupion moyennant finance pour succéder au Canada ; tandis que celui-ci entend toujours jouer un rôle de premier plan dans le dossier. C'est ainsi que vient l'idée d'intégrer l'Afrique dans le dossier haïtien. Les premiers contacts avec les Etats africains susceptibles de succomber aux pressions financières de Washington ont été pris au siège de l'Organisation des Nations-Unies à New-York après le double échec de Nassau dans les Bahamas et de Kingston, Jamaïque. Au même moment, les ambassadeurs et Chargés d'affaires des Etats-Unis dans différents pays du continent africain avaient reçu l'ordre d'approcher discrètement les gouvernements de ces Etats avec pour mission de s'entretenir avec eux sur la crise politique haïtienne, les gangs qui ont assailli la société, l'insécurité, l'incapacité des forces de sécurité et bien entendu la faiblesse des autorités gouvernementales à y faire face.

Ces diplomates devaient expliquer aux chefs d'Etat, aux autorités militaires et policières les démarches entreprises depuis deux ans par les occidentaux, notamment, les Etats-Unis, en vue de parvenir à une solution pacifique mais restant jusqu'à maintenant sans succès. Entretemps, l'armée américaine qui dispose de bases militaires dans la région s'était lancée à organiser des exercices militaires conjoints avec plusieurs armées africaines dont l'armée kenyane. Selon des sources militaires et diplomatiques françaises, ces manœuvres militaires de l'armée américaine, communes avec la plupart de leurs homologues africaines, faisaient partie des tests de capacité à des Etats-majors des armées africaines à pouvoir participer et tenir le leadership d'une force multinationale en Haïti. Une fois les contacts et les propositions établis avec les gouvernements de certains Etats africains, les dirigeants de quelques Etats membres de la CARICOM ont été mis au parfum aussi bien que la gouvernance de la Communauté des Etats des Caraïbes (CARICOM).

On comprend mieux l'invitation faite à certains chefs d'Etat africains pour assister aux 45e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en vue de célébrer le 50e anniversaire de la création de la Communauté caribéenne. La présence du Président du Rwanda, Paul Kagamé, à Port-of-Spain, Trinidad-et-Tobago, est la preuve de ce processus d'intégration de l'Afrique dans le dossier haïtien et surtout la démarche qui allait lui forcer la main pour prendre le leadership de la force multinationale en Haïti. Le premier signe venait de l'offre et de l'annonce qu'avait faites le chef de l'Etat rwandais au Premier ministre Ariel Henry en marge du Sommet tenu du 3 au 5 juillet 2023 à Trinidad. L'on se rappelle du tweet de la Primature haïtienne en date du 5 juillet faisant état de cette promesse « *Lors du sommet coïncidant avec le 50e anniversaire de la CARICOM, le Premier ministre Ariel Henry a discuté avec le Président du Rwanda, M. Paul Kagame, lors d'une rencontre bilatérale. La question de la sécurité a été au centre des discussions. Le Président Kagame a rappelé les liens qui unissent l'Afrique à Haïti, en précisant que c'était un devoir pour son pays de répondre à une demande d'un pays frère. A ce titre, il a déclaré que le Rwanda était prêt à contribuer à la constitution de cette force multinationale spécialisée que sollicite notre pays dès que les conditions seront réunies. »*

Lors de ce même Sommet, le journal américain The Miami Herald avait fait mention d'un document qui circulait sur la formation de cette force. Dans ce document appelé : Soutien à la sécurité renforcée en Haïti, un document non officiel, selon le journal, mais donnant force détail, entre autres, sur la répartition des rôles entre les Etats-Unis et les pays qui entendent participer à la dite force multinationale, il y a des non-dits laissant supposer que Washington était sur le point de trouver son « Homme lige » pour conduire cette force expéditionnaire.

L'annonce du gouvernement kenyan ne serait, en fait, une surprise pour personne dans la mesure où dans certaines Chancelleries africaines, le dossier d'Haïti, porté par le trio - américain, français et canadien - était connu. On attendait seulement le moment le plus approprié pour faire sortir l'annonce officielle.

A quoi on avait assisté la semaine précédant le Communiqué du Ministère des Affaires Etrangères du Kenya ? Une recrudescence de kidnapping dans la capitale haïtienne. Une partie de la population de la zone métropolitaine de Port-au-Prince refugiée devant l'ambassade des Etats-Unis dans la Commune de Tabarre. Des personnalités et citoyens de toutes origines sociales attaqués. Une ressortissante américaine enlevée. Le gouvernement américain appelant ses ressortissants à quitter le pays, etc, etc. Un contexte on ne peut plus invivable pour une population aux abois. Le timing de l'annonce que le Kenya accepte de prendre le leadership de la force militaire multinationale n'est point une coïncidence et ne peut échapper à aucun observateur de la politique haïtienne. Cela a été fait avec une coordination ne laissant aucun doute sur son préparatif avant de rendre public le nom du pays sur lequel Washington, Paris et Ottawa ont jeté leur dévolu pour aller jouer aux Gendarmes au nom de l'ONU en Haïti dans le cadre d'une mission de maintien de l'ordre et de rétablir la liberté de circuler.

Déjà, les observateurs se doutaient que les américains avaient trouvé l'oiseau rare pour servir de « Joint-Venture » en Haïti, quand, quelques heures avant, Antony Blinken, le Secrétaire d'Etat américain, rentrant d'un voyage en Afrique avait déclaré « *Nous sommes déterminés à mettre en place tout ce qui est nécessaire à la création d'une force multinationale, et notamment à trouver un pays chef de file pour le faire. J'espère que nous pourrons bientôt faire état de progrès dans ce domaine* ». Ces propos venus du Département d'Etat étaient en réalité le feu vert donné aux autorités kenyanes pour officialiser elles-mêmes l'annonce. La chronologie est parfaite. Quelques heures après tombait le Communiqué du chef de la diplomatie kenyane, Alfred Mutua, indiquant « *Le Kenya a accepté d'envisager positivement de diriger une force multinationale en Haïti. L'engagement du Kenya est de déployer un contingent de 1 000 policiers pour aider à former et aider la police haïtienne à rétablir la normalité dans le pays et à protéger les installations stratégiques. Une mission d'évaluation par une équipe spéciale de la police kenyane est prévue dans les prochaines semaines »* avait indiqué le Communiqué. A partir de ce moment tout s'enchaîne.

Les premiers concernés, les autorités de la Transition, ont immédiatement manifesté leur reconnaissance et surtout leur contentement d'avoir été enfin entendues. Un Communiqué de la Chancellerie haïtienne remercie la présidence kenyane pour avoir accepté de débloquer la situation puisque, depuis bientôt une année, la demande du gouvernement haïtien était devenue un casse-tête pour les grands de la Communauté internationale qui ne voulaient pas s'engager à diriger la force multinationale. *« Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes (MAEC) a reçu, avec beaucoup d'intérêt, les déclarations de son homologue kényan confirmant la volonté de ce pays frère d'apporter un appui effectif aux forces de l'ordre haïtiennes dans leur combat pour le rétablissement d'un environnement sécuritaire dans le pays et même de considérer la possibilité d'assumer le leadership d'une force multinationale dès que le Conseil de sécurité des Nations-Unies aura donné son aval. Haïti apprécie à sa juste valeur cette manifestation de la solidarité africaine et c'est avec plaisir qu'elle accueillera, dans les prochaines semaines, la mission d'évaluation que le Kenya se propose d'envoyer, »* pouvait-on lire dans le Communiqué datant du 30 juillet 2023.

Le lendemain 31 juillet, c'est le Premier ministre, Ariel Henry, lui-même qui a confirmé sur son compte Twitter, la venue en mission de repérage d'une délégation officielle kenyane avant l'envoi proprement dit des contingents militaires dans le pays. *« J'ai eu, ce matin, une conversation cordiale et fructueuse avec le Président du Kenya, William Ruto, au cours de laquelle nous avons discuté, entre autres, de la venue prochaine d'une mission de reconnaissance et d'évaluation en Haïti »*, a écrit le chef de la Transition. Ce même dimanche 31, de l'autre côté des frontières haïtiennes, en République dominicaine, là aussi les autorités se réjouissent qu'un Etat africain puisse se porter volontaire pour cette mission.

Le Président dominicain, Luis Abinader, tentait même de récupérer l'offre du Président kenyan William Ruto quand il soutient *« Le 21 septembre 2021, devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, j'ai appelé la Communauté internationale à contribuer à la résolution de l'insécurité en Haïti. Notre persévérance porte ses fruits : le Kenya dirigera, avec le soutien des États-Unis, une force multinationale pour Haïti ! Nous continuerons à plaider en faveur d'un soutien accru »*. **(A suivre)**

C.C



Le vote du Conseil de Sécurité de l'ONU autorisant le déploiement de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti (MMAS)

The UN-Blessed MSS Could be the First Step Toward a Decade-Long U.S. Military Occupation



A Kenyan policeman stomping on a prone demonstrator in Nairobi in 2016

by Travis Ross

The first of two parts

On Mon., Oct. 2, 2023, the UN Security Council passed Resolution 2699 authorizing a non-UN Multinational Security Support (MSS) force for Haiti. The resolution, adopted under UN Charter's Chapter VII, was drafted by the United States and Ecuador. This Resolution represents the successful implementation of phase one the American "10-Year Strategy for Haiti." An American-led invasion and 10 year occupation of Haiti is now imminent.

Phase two of the 10-Year Strategic Plan for Haiti was implemented in the summer of 2023. Phase two seeks to build a network of at least 250 U.S.-funded "civil society" organizations to influence public policy and decision making as Washington oversees the reconstruction of Haiti's state institutions and government.

The consequences of Washington's 10-Year Strategic Plan for Haiti is comparable to the American invasion and occupation of Haiti in 1915. If Washington gets its way, Haiti will turn from its current status as a U.S. neo-colony back into a virtual colony as it was from 1915 to 1934.


Kenyan cops in riot gear

Washington's Global Fragility Act

Passed with full bipartisan support under President Trump in 2019, the Global Fragility Act (GFA) was initially framed by proponents as an "an opportunity to drive the necessary change"to prevent "adversaries such as China and Russia to expand their influence."

The U.S. government selected Haiti to be the first "partner"under the GFA. Also on the list are Libya, Mozambique, and Papua New Guinea, along with West Africa's Benin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinea, and Togo.

The GFA follows the "2017 National Security Strategy" that will work to "strengthen"so-called fragile states "where state weakness or failure would magnify threats to the American homeland."

The GFA aims to prevent so-called "fragile states"from developing diplomatic and trade relationships with Russia and China. In a 2021 speech, U.S. Secretary of State Antony Blinken described China as "the only country with the economic, diplomatic, military, and technological power to seriously challenge the stable and open international system – all the rules, values, and relationships that make the world work the way we want it to."

This adversarial stance on China results from its relation to so-called "fragile states" which involves geostrategic concerns, including access to raw materials.

In a major policy speech in Seoul in 2022, U.S. Treasury Secretary Janet Yellen explained that the U.S. "cannot allow countries like China to use their market position in key raw materials, technologies, or products to disrupt our economy and exercise unwanted geopolitical leverage."

Haiti has mineral resources, primarily gold, valued at an estimated US$20 billion. It is unclear, however, whether these mineral resources can be extracted at a profit.

Washington also wants to prevent Haiti from developing closer diplomatic relations and economic ties with Russia. Jovenel Moïse, who was assassinated two years ago, established formal diplomatic relations with Moscow only one month before his assassination, accrediting Russian ambassador Sergey Melik-Bagdasarov. It was the first time Haiti had established diplomatic relations with Russia. Many argued that this could have been a factor which led Washington to green-light Moïse's assassination.

Meanwhile, Haiti remains one of only 11 nations (not counting the Vatican) out of 193 worldwide which recognize Taiwan as an independent nation, the so-called "Republic of China." The People's Republic of China has sought to woo Haiti to drop Taiwan and formally establish diplomatic relations with it, just as the neighboring Dominican Republic did in 2018.

A "partnership"under the GFA between Haiti and Washington would ensure that Haiti remains under U.S. hegemony for decades. This would also block diplomacy and investment from countries like China. In 2017, China offered to overhaul Port-au-Prince's crumbling infrastructure with a US$4.7 billion aid package if Haiti would recognize it and join its "One Belt, One Road" Initiative.

So far that hasn't happened, and the GFA aims to keep things that way. It is a plan to maintain global hegemony and gather former colonies and neo-colonies under its wing.

It is no wonder that Haiti was chosen as the first "partner"under the GFA. Haiti is always the first to endure Washington's imperialist strategies for maintaining hegemony.

Washington's "10-Year Security Assistance" Program

The GFA emphasizes building relationships with "local civil society" by "strengthen[ing] the capacity of the United States to be an effective leader of international efforts to prevent extremism and violent conflict."

This "capacity"also includes 10-year "planned security assistance."

The U.S. government's efforts to organize an armed intervention into Haiti over the past year are symbiotic with the GFA. Under the GFA, the U.S. government can negotiate "planned security assistance" with Haiti as part of a 10-year plan, but to do so, Washington wants a nominally elected government.

Blinken explained in a recent official statement that the GFA "underpins"a new strategy and provides an "ambitious framework for engaging creatively"with the United-States'"global partners." This new strategy is explained in a 2020 document titled "United States Strategy to Prevent Conflict and Promote Stability"(SPCPS), published by the State Department, Defense Department, USAID, and Treasury Department.

The SPCPS meets the GFA's requirement for an American "Global Fragility Strategy" and also outlines the U.S. government's initial plan for providing 10-year "security-assistance" programs to its "partners."

Washington wants to improve Haiti's "governance of the security sector," in addition to "professionaliz[ing] partner nation security forces, and build long-term relationships with key host nation security officials consistent with U.S. national security and economic interests." (emphasis added).

In a follow-up document titled the "10-Year Strategic Plan for Haiti," the U.S. outlined its plan to "integrate U.S. diplomacy, development, and security-sector engagement in Haiti." In other words, the State Department, USAID, and the Pentagon – soft power and hard – will work together to implement the Global Fragility Strategy in Haiti.

In a prepared statement to the House Committee on Foreign Affairs, Jim Saenz, Deputy Assistant Secretary Defense for Counternarcotics and Stabilization Policy, explained that the "DoD's role in GFA implementation is to support the efforts of the Department of State as the lead, and the USAID as the lead implementer "to "ensure that the 10-year plans ...align the relevant goals, objectives, plans, and benchmarks with DoD policy."

A key feature of Washington's strategy is to intervene in Haiti's affairs by directing USAID funds to Civil Society Organizations (CSOs) who are open to the U.S. government's "market-based approaches" to "promoting stability" under a "partnership" imposed by a multinational armed force officially requested by Haiti's current dictator, Dr. Ariel Henry.

The State Department Implements its 10-Year Strategic Plan for Haiti

The 10-year Strategic Plan for Haiti outlines the first two phases for the implementation of the Global Fragility Act in Haiti.

During phase one, the U.S. government outlines a plan to "engage and leverage partners among Haitian civil society and the Haitian National Police (PNH) to inform and implement programming to strengthen citizen security and the rule of law."

"Initial efforts will focus on key high-crime and high-violence neighborhoods and key transportation and economic hubs" the plan explains.

The UN Security Council's (UNSC) approval of a one-year "Multinational Security Support" non-UN mission to Haiti means phase one is moving ahead.

This UNSC vote comes almost one year after Henry's initial Oct. 6, 2022 request for "the immediate deployment of a specialized armed force, in sufficient quantity, to stop throughout the territory the humanitarian crisis caused by, among other things, the insecurity resulting from the criminal actions of armed gangs and their sponsors."


Kenyan Foreign Minister Alfred Mutua estimates "that the [MSS] project would take three years and require from 10,000 to 20,000 personnel."

Kenya is slated to lead the MSS, despite widespread popular and political resistance both in Kenya and Haiti, as well as internationally. Henry's political rivals – the signatories to the Kingston-Joint Declaration and the "January 30th Agreement"are opposed to the MSS with Henry in power and insist that a transitional government must be put in place before the MSS enters Haiti.

A Kenyan press report explains that Kenya has said it will focus on guarding key infrastructure – ports, airports, and main roads. Le Nouvelliste also reported that Kenya will deploy a task force to combat armed gangs in Port-au-Prince.

Ecuador and several CARICOM countries have also pledged support and personnel for the Kenyan-led MSS, including Jamaica, the Bahamas, Barbados, and Antigua and Barbuda. The Miami Herald reported that Italy, Spain, Mongolia, Senegal, Belize, Suriname, Guatemala, and Peru have also offered support, although it is unclear what form this will take.

Speaking on Fri., Sep. 22 at the start of a UN meeting in New York, Antony Blinken said the United States would supply "robust financial and logistical assistance" to the MSS, promising US$200 million.

The MSS is an invasion of Haiti that could lead to a brutal 10 year occupation

In essence, Kenya is offering to provide personnel for phase one of Washington's 10-Year Strategic Plan for Haiti under the guise of providing security and support to the PNH. It is the spearhead of the GFA "partnership" between Haiti and the U.S..

"This proposed invasion is different from those of 1994 and 2004," Kim Ives explained, "which involved bonafide UN blue-helmeted 'peacekeepers' under the control and oversight of the Security Council itself. The MSS's unprecedented formula would be nominally overseen by Kenya, but actually by the U.S.."

Kenya provides the "Blackwashing" necessary for the U.S.-led invasion. This approach helps the UN avoid accountability as well. As Ben Norton explained, "It is a U.S. military intervention, using the UN and Kenya as cover."

While the purported purpose of the MSS is to combat gangs, the primary goal is to facilitate a controlled changeover from Henry's embattled regime to another transitional government also beholden to Washington.

Henry has been accused of playing a role in President Jovenel Moïse's Jul. 7, 2021 assassination as well as backing some of Haiti's most notorious criminal gangs. Henry was installed as PM by the U.S. government and its allied embassies, known as the "CORE Group," via a short statement and tweet days after Moise's assassination.

Since his selection, Henry has ruled without popular support or a single elected official in his government. He dutifully imposed U.S. policy in Haiti, allowing Haiti's state institutions to crumble.

The UNSC only approved a one-year mandate for the MSS with renewal reviews after nine months. It is not surprising, however, that Kenyan Foreign Minister Alfred Mutua told the New York Times that their recent assessment concluded that "estimated that the project would take three years and require from 10,000 to 20,000 personnel." He sanguinely explained that he "envisions some 50 more countries each pledging from 500 to 1,000 officers, so they can achieve the 20,000 or more needed."

Jake Johnston commented on X (formerly Twitter), writing "MINUSTAH 2.0, the non-UN sequel?" The comparison is as obvious as it is ominous.

MINUSTAH is how the U.S. "outsourced its control of Haiti," author and activist Bill Quigley explained. The UN force helped consolidate Washington's post-2004-coup puppet prime minister Gérard Latortue and committed multiple crimes and massacres against the Haitian people. The force varied in size over the 13 years it was deployed in Haiti, averaging about 9,000

suite à la page(16)

LE RAS-LE-BOL DE LA GU
OCCIDENTALE



Joe Biden n'a plus les moyens de soutenir Zelenski dans la durée. White House

Par M.K. Bhadrakumar

Un vent de morosité s'est abattu sur l'Europe lorsque l'incertitude tant redoutée s'est installée au cours du week-end quant à la durée pendant laquelle l'Occident collectif soutiendrait sa guerre par procuration en Ukraine. Pour se remonter le moral, certains ministres européens des affaires étrangères ont pris le train pour Kiev afin de passer la journée de lundi avec le président Zelensky. Ce fut un spectacle extraordinaire de défi envers le destin, alors que la guerre franchi le cap des 19 mois.

La campagne électorale polonaise au cours de laquelle le parti au pouvoir, Droit et Justice, qui était jusqu'à récemment l'un des plus fervents partisans de l'Ukraine, a envisagé diverses mesures telles que la remise en question des livraisons d'armes et le blocage des produits agroalimentaires en provenance de son voisin afin de courtiser les électeurs ; et les résultats stupéfiants des élections législatives en Slovaquie, qui ont catapulté un parti politique de gauche pro-russe au pouvoir et ont donné la première véritable incarnation politique de la "lassitude à l'égard de l'Ukraine" – soudain, le mantra de l'Occident, qui consiste à être aux côtés de l'Ukraine "aussi longtemps qu'il le faudra", semble sérieusement remis en question.

CNN a peut-être exagéré en commentant que les développements ci-dessus "semblent avoir jeté l'Ukraine et sa guerre contre la Russie sous le bus", mais seulement un peu. La politique de la guerre en Ukraine a franchi un point d'inflexion et s'apprête à connaître des développements plus importants dans les mois critiques à venir.

La Maison Blanche s'est engagée à faire adopter rapidement un projet de loi d'aide à l'Ukraine d'un montant total de 20,6 milliards de dollars, que l'administration Biden a qualifié d'essentiel pour lutter contre la Russie, mais elle continuera probablement à se heurter à une opposition déterminée, en particulier de la part des Républicains au sein du Congrès. À l'origine de cette opposition, il y a la polarisation féroce de la politique américaine, qui menace à présent d'ébranler l'équilibre des pouvoirs au Congrès dans l'année électorale qui s'annonce, où tous les coups sont permis.

Cela ne signifie pas que l'aide américaine à l'Ukraine va s'arrêter. L'administration dispose de suffisamment de ressources pour soutenir Kiev au cours du mois et demi à venir et, surtout, il est exagéré de s'attendre à des changements sérieux dans l'orientation ukrainienne de la politique étrangère américaine avant les élections de 2024. Mais l'intérêt est ailleurs : le thème de l'aide à l'Ukraine bouillonne dans le chaudron des disputes entre Républicains et Démocrates et devient indissociable des débats autour des programmes sociaux qui déchirent la société américaine et alimentent ses politiciens combatifs.

La guerre en Ukraine est devenue un enjeu politique à un peu plus d'un an de l'élection présidentielle américaine, avec des remises en question de plus en plus nombreuses sur l'aide approuvée par le Congrès, qui s'élève à ce jour à 100 milliards de dollars, dont 43 milliards de dollars d'armement. En clair, pour les Républicains de droite, le financement de Kiev devient un outil de manipulation politique de l'administration Biden, grâce auquel ils espèrent obtenir des avantages et des concessions. Et Donald Trump attend dans les coulisses.

Pendant ce temps, une sous-intrigue vicieuse se joue au sein même du Parti républicain, avec la tentative de renversement du président de la Chambre des représentants Kevin McCarthy, la semaine prochaine, par le républicain pur et dur Matt Gaetz, qui fait partie d'un noyau de membres de la droite dure du parti implacablement opposés à toute nouvelle aide à l'Ukraine.

Pour survivre, McCarthy a proposé de lier l'aide à l'Ukraine au financement de la lutte contre le franchissement de la frontière mexicaine par les immigrés, une exigence clé des Républicains. "Je veillerai à ce que les armes soient fournies à l'Ukraine, mais ils ne recevront pas un gros paquet si la frontière n'est pas sécurisée", a déclaré McCarthy à la chaîne CBS, d'un ton sinistre.

Plus important encore, le signal envoyé au reste du monde est préjudiciable. Les capitales européennes envisagent déjà avec nervosité la possibilité d'un retour de Trump à la Maison Blanche. Josep Borrell, responsable de la politique étrangère de l'Union européenne et partenaire majeur des États-Unis dans la fourniture de l'aide à l'Ukraine, s'est dit surpris et a regretté "profondément" la décision américaine.

Borrell a déclaré : "J'espère que cette décision ne sera pas définitive et que l'Ukraine continuera à bénéficier du soutien des États-Unis." En effet, il existe un problème plus large : la lassitude de la guerre chez les électeurs américains victimes de l'inflation.

À bien des égards, la victoire du parti populiste de gauche Smer de l'ancien Premier ministre Robert Fico lors des élections législatives de ce week-end en Slovaquie doit également être attribuée à la lassitude de la guerre. Fico a déclaré que l'Ukraine ne recevrait plus d'armes, a remis en question la logique des sanctions de l'UE contre la Russie, a fait l'éloge de Moscou et a reproché à l'OTAN d'être à l'origine de la guerre qui, selon lui, a commencé après que "les nazis et les fascistes ukrainiens ont commencé à assassiner des citoyens russes au Donbass et à Louhansk". Les inquiétudes économiques viennent s'ajouter à la lassitude de la société à l'égard de l'Ukraine et à la tournure dramatique que prend la politique slovaque, qui aura probablement un impact sur les relations de l'Occident avec Kiev.

Au sein de l'UE, la Hongrie et l'Autriche auront désormais un allié en Slovaquie, un État de la ligne de front, qui prône une cessation immédiate des hostilités en Ukraine et des négociations de paix. Fico est lui-même un proche allié du Premier ministre hongrois Viktor Orban – et ils pourraient être rejoints par la Pologne si le parti au pouvoir, Droit et Justice, obtient un nouveau mandat, ce qui semble probable, lors des élections législatives du 15 octobre.

Tout indique que la Pologne s'éloigne de son ancienne position pro-Ukraine. Le Premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, a récemment déclaré : "Nous ne transférons plus d'armes à l'Ukraine parce que nous nous armons nous-mêmes avec les armes les plus avancées".

Ensuite, comme l'écrit CNN, "au-delà de l'UE, au sein de l'OTAN, il y a une crainte équivalente des conséquences d'un bloc anti-Ukraine en expansion… Et tant le Hongrois Orban que le Slovaque Fico se sont déclarés catégoriquement opposés à toute initiative visant à accueillir l'Ukraine au sein de l'alliance… La réalité est que la contre-offensive ukrainienne, qui devra diminuer avec l'arrivée de l'hiver, n'a jusqu'à présent réalisé que peu de progrès substantiels sur le front. L'arrivée de partis anti-Ukraine nouvellement habilités dans les États de la ligne de front, ainsi que les hésitations des principaux ennemis du Kremlin, tels que les États-Unis, constituent un mélange véritablement toxique."

On peut s'attendre à une nouvelle érosion du soutien à la guerre en Ukraine, voire à un effondrement du soutien à l'Ukraine dans l'ensemble de l'Occident dans les mois à venir, en particulier si les dirigeants du Kremlin décident finalement de donner un bon coup de poing à l'armée ukrainienne et/ou ordonnent aux forces russes de franchir le Dniepr et de s'emparer de Kiev et d'Odessa.

Même dans le cas contraire, les élections au Parlement européen, qui se tiendront du 6 au 9 juin 2024, constitueront un moment décisif. Il est tout à fait possible que les partis anti-Ukraine remportent un bloc substantiel de voix lors de ces élections. Si cela se produit, la manigance proposée par l'Allemagne et la France pour abolir la règle de l'unanimité requise pour prendre des décisions majeures de l'UE (par exemple, les sanctions contre la Russie et leur renouvellement tous les six mois) échouera.

Orban et Fico ont tous deux déclaré leur opposition aux sanctions russes. En effet, la Hongrie, alliée à la Slovaquie – et potentiellement à la Pologne – serait en mesure de compliquer les efforts pro-Ukraine et anti-Russie du reste de l'UE.

Dans l'art de la politique, les politiciens américains ont initialement breveté le "filibuster", une procédure politique dans laquelle un ou plusieurs



L'ancien premier ministre slovaque Robert Fico (de gauche) a remporté les élections législatives. Il a mené sa campagne sur des thèmes souverainistes et anti-guerre. Sa victoire renforce le camp européen hostile au régime de Kiev. Getty Images

UERRE COMPLIQUE L'AIDE
E À L'UKRAINE



L'Union européenne persiste à alimenter une guerre sans issue. En se rendant à Kiev pour remonter le moral du va-t-en guerre Zelenski, les ministres des Affaires étrangères de l'UE font preuve d'aveuglement et d'autisme. Pool

membres d'un organe législatif prolongent le débat sur une proposition de loi afin de retarder ou d'empêcher complètement la prise de décision, et les politiciens européens sont en train d'inventer leur propre variante.

Orban la pratique depuis une décennie déjà, et avec une dextérité croissante, pour faire passer son programme nationaliste de "démocratie souveraine" en Hongrie. C'est pourquoi les élections slovaques de ce week-end et le retour au pouvoir de Fico pourraient devenir un moment décisif dans la politique de la guerre en Ukraine.

Indian Punchline
03 octobre 2023
Traduit par Brahim Madaci
Afrique-Asie 05 octobre 2023

Il n'y a pas de « nouveau colonialisme » en Afrique : les pays du Sahel répondent à l'Occident



Le colonel Sidi Mohamed délivre un message aux côtés des autres dirigeants de la junte nigérienne. Crédit : Reuters

Par Maria Fe Celi Reyna

Il y a quelques jours, un programme télévisé d'une chaîne espagnole a parlé des "nouveaux colonialismes" en Afrique et, au passage, a blanchi le colonialisme occidental exercé jusqu'à aujourd'hui sur le continent, en disant que c'était quelque chose du passé.

Par coïncidence, au cours des dix derniers jours de septembre, une série d'événements liés à certains pays du Sahel se sont enchaînés. Si on les analyse dans leur ensemble, ils constituent une réponse cinglante aux narrations occidentales racistes et paternalistes qui pèsent sur le continent africain, comme celle des "nouveaux colonialismes".

Le nouveau récit

Le récit des "nouveaux colonialismes" consiste à priver les Africains de leur pouvoir face à l'intérêt croissant des pays non occidentaux pour le continent. Si les Africains préfèrent de plus en plus s'engager avec des pays non occidentaux, c'est parce que leur volonté a été achetée ; s'ils soutiennent ces pays dans les forums internationaux, c'est parce qu'ils sont endettés.

En outre, dans ce récit, les entreprises non occidentales en Afrique ne font pas d'affaires, elles pillent les ressources. En d'autres termes, les Africains sont soit corrompus, soit ne savent pas ce qui est le mieux pour eux. Tout ce qu'ils font, c'est « échanger un colonisateur contre un autre ».

Cela confirme la règle selon laquelle tout ce qui est dit en Occident sur le monde non occidental n'est rien d'autre qu'une projection de leurs propres actions. Ou, comme le dit le proverbe : « le voleur croit que tout le monde est comme lui ». D'ailleurs, si nous parlons des colonisateurs occidentaux, nous pouvons prendre ce dicton au pied de la lettre.

Le progressisme occidental raciste

De nombreux récits sur les pays non occidentaux (y compris les pays dirigés par des partis communistes) sont transmis par ce que l'on appelle le progressisme, qui brandit les bannières de causes très justes, mais qui, en même temps, normalise les clichés racistes sur des pays culturellement différents.

Il s'agit de la même discrimination, mais "édulcorée" par une couche d'"inclusion" qui la rend valable pour des secteurs qui ne croiraient jamais au conservatisme de droite, y compris les mouvements sociaux.

Pour les conservateurs et les progressistes occidentaux, les changements tectoniques sur le continent sont dus à l'influence du groupe Wagner et non au ras-le-bol de la situation néocoloniale. Il est impossible de penser qu'en Afrique, ils ont décidé de prendre en main leur propre destin. De nombreux récits sur les pays non occidentaux sont transmis par ce que l'on appelle le progressisme, qui brandit les bannières de causes très justes, mais qui, dans le même temps, normalise les clichés racistes sur des pays culturellement différents.

De cette manière, ils éloignent les secteurs les plus défavorisés des expériences révolutionnaires les plus réussies, tant actuelles que passées. Les redites de cette émission de télévision espagnole n'ont rien de nouveau. Ils n'étaient pas les premiers et ne seront pas les derniers.

Ce mois-ci, à Pékin, l'initiative "la Ceinture et la Route" sera relancée dans le cadre de son dixième anniversaire. Dans ce nouveau départ, la route reliant la Chine à l'Amérique latine devrait gagner en importance.

Ne soyez donc pas surpris si vous trouvez ces récits sur l'Afrique plus souvent dans les médias hispanophones. Ils chercheront, par tous les moyens, à susciter la peur dans nos pays, en profitant de la coupure d'information entre les deux rives de l'océan Atlantique.

« Coup dur » au statu quo à l'ONU

L'une des pratiques les plus courantes pour rejeter les processus politiques africains consiste à les simplifier. Le meilleur exemple est que tous les coups d'État qui ont eu lieu ces dernières années sont présentés comme s'ils faisaient partie du même processus, mais il suffit de consulter certains médias africains pour savoir que ce n'est pas le cas.

Les coups d'État en Guinée, au Mali, au Burkina Faso et au Niger sont très différents des autres. Ils ont été menés par ce que l'on appelle les "militaires patriotes", qui ont un programme nationaliste et anti-impérialiste. C'est pourquoi ils sont les plus vilipendés par les Occidentaux, tandis que le coup d'État au Gabon, qui a reçu la bénédiction des Français, a été accueilli dans un silence presque total.

Comme l'explique Sogouyou Keguewe, ancien ambassadeur et journaliste togolais, le siège de l'information qui pèse sur ces pays a fait de l'Assemblée générale des Nations unies une plateforme leur permettant d'exprimer leur position.

Ils en ont d'ailleurs fait bon usage cette année en prononçant trois discours qui resteront dans l'histoire des luttes anticolonialistes. Je dis trois parce que les représentants du Niger ont été empêchés d'exercer leur droit de parole à l'Assemblée.

Chacun dans leur style, ils ont vivement critiqué l'attitude des pays occidentaux qui qualifient leurs processus de non démocratiques sans analyser la racine des problèmes sociaux que le système de gouvernance qui leur a été imposé, celui de la démocratie libérale, n'a pas été en mesure de résoudre. Ils ont clairement indiqué qu'ils allaient désormais développer leur propre système et donner la priorité aux problèmes sociaux et économiques.

Ils ont également critiqué les discours paternalistes à l'égard de leur pays qui placent les Africains toujours dans l'ombre d'un autre pays. Mamady Doumbouya, président de la Guinée lui-même, les a qualifiés d'insultants et de racistes.

Bassolma Bazié, ministre d'État du Burkina Faso, a été plus direct en déclarant que son pays établira des alliances stratégiques "avec qui il veut et achètera ses moyens de défense avec qui il veut", et qu'il fera des affaires directement et sans intermédiaire avec n'importe quel pays, "qu'il s'appelle Russie ou Corée du Nord".

Ils ont critiqué les discours paternalistes à l'égard de leurs pays, qui placent toujours les Africains dans l'ombre d'un autre pays.

Le troisième point important dans les trois discours est la sécurité. Pour Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères du Mali, le soutien occidental n'est "pas à la hauteur" de la lutte contre le terrorisme, qui trouve son origine dans la guerre de l'OTAN contre la Libye. C'est cette même "diplomatie de l'hypocrisie", selon les termes de Bazié, qu'ils veulent appliquer au Niger, et ils ne le permettront pas.

La France quitte enfin le Niger

Quelques jours plus tard, le président français Emmanuel Macron a annoncé qu'il retirerait la présence de son pays au Niger, ce qui impliquait de coordonner avec la junte militaire le départ ordonné des troupes françaises d'ici décembre de cette année. Dans le même temps, son ambassadeur est parti immédiatement.

Face à cette défaite politique et au comble de l'arrogance, il a ajouté pour se justifier qu'au Niger "on ne veut plus lutter contre le terrorisme".

Depuis le 26 juillet, date du coup d'État, les Nigériens sont descendus dans la rue pour manifester devant l'ambassade de France et ses bases militaires et réclamer son départ. Cette fois-ci, ils sont sortis à nouveau, mais pour faire la fête. Dans les rues, une chanson du groupe Goumbé Star intitulée "We need Tchiani", en référence au président de la junte militaire, a été diffusée.

Tentative de coup d'État au Burkina Faso

Le 27 septembre, le gouvernement de transition du Burkina Faso a annoncé qu'une tentative de coup d'État avait été déjouée en tentant d'assassiner le président, le capitaine Ibrahim Traoré, et que des membres des forces de défense étaient impliqués.

En réaction, des milliers de citoyens sont descendus dans les rues pour soutenir le président. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des rassemblements spontanés de jeunes gens acclamant IB, comme Traoré a été surnommé, et criant des slogans tels que « la patrie ou la mort, nous vaincrons ».

Le 30 septembre, ils sont sortis à nouveau, mais cette fois pour célébrer la première année du gouvernement de transition.

Les tentacules du colonialisme

La crise du Sahel occidental a commencé avec la guerre de l'OTAN contre la Libye. Pendant dix ans, les pays occidentaux ont prétendu lutter contre le terrorisme, mais n'ont fait que le renforcer.

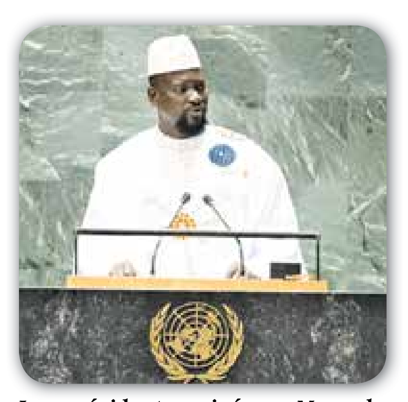
Dans le même temps, ce sont des décennies de conditionnement à la "coopération au développement", qui ne font qu'engendrer la dépendance et sont toujours soumises à des "élections démocratiques" qui ont toujours abouti à faire gagner des élites corrompues et inféodées aux intérêts occidentaux.

Lassés de cette situation, lorsqu'ils ont pris le pouvoir par la force, ils les ont sanctionnés, et maintenant ils cherchent à les étouffer par une guerre économique.

En revanche, les actions des pays non occidentaux témoignent d'une attitude différente. Le 22 septembre, dans son message à la nation, le président malien Assimi Goita a remercié la Russie pour son soutien en matière de sécurité. L'Iran a annoncé sa volonté de construire une raffinerie au Burkina Faso. L'ambassadeur de Chine au Niger a proposé sa médiation entre le Niger et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour lever les sanctions et mettre fin aux menaces de guerre.

Aujourd'hui, les pays africains ont des options. Le monde multipolaire permet aux nations en lutte pour leur souveraineté de diversifier leurs partenaires et de construire ainsi leur propre destin.

Au lieu de comprendre, les pays occidentaux ont diversifié leurs



Le président guinéen, Mamady Doumbouya, à New York, le 21 septembre 2023 - Timothy A. Clary / AFP

formes de domination. L'une d'entre elles consiste à utiliser leur appareil médiatique pour discréditer, ridiculiser et entraver toute tentative de libération des peuples.

Le colonialisme a été et reste une seule et même chose. Ne perdons pas de vue ses origines.

*Maria Fe Celi Reyna est une analyste politique péruvienne. Elle réside en Chine depuis 2018. Elle se spécialise dans les questions liées à la Chine, à l'Amérique latine et à l'émergence du nouveau monde multipolaire. Elle est doctorante en histoire mondiale à l'Université de Shanghai.

RT 2 Octobre 2023
Traduction Bernard Tornare
3 Octobre 2023

L'Afrique soutient le peuple palestinien



Manifestation de soutien au peuple palestinien en Afrique du Sud



L'opération à grande échelle lancée par les groupes de résistance palestiniens contre Israël suscite de nombreuses réactions à travers le monde. L'Afrique réagit aux récents événements mettant en lumière les diverses positions prises par les pays du continent. La majorité des États africains sont historiquement des partisans du peuple palestinien. Des pays comme la Tunisie, l'Algérie, le Sénégal ou encore l'Afrique du Sud affirment leur soutien inconditionnel aux Palestiniens.



Manifestation sénégalaise à la cause de la Palestine

En Algérie, des députés montrent leur solidarité en portant des écharpes affirmant « Qods est à nous », et le ministère des Affaires étrangères condamne les agressions sionistes contre Gaza. En Afrique du Sud, traditionnellement un fervent soutien des Palestiniens, l'ANC demande un cessez-le-feu immédiat tout en critiquant l'occupation continue de la Palestine par Israël. *« La nouvelle flambée est née de la poursuite de l'occupation illégale des terres palestiniennes, de l'expansion continue des colonies, de la profanation de la mosquée Al-Aqsa et des lieux saints chrétiens, ainsi que de l'oppression permanente du peuple palestinien »*, ajoute un communiqué du gouvernement.

Au Sénégal, dans une note transmise aux médias, la Coalition sénégalaise pour la cause palestinienne dit « halte à l'hypocrisie de la communauté internationale », ajoutant qu'« il est plus que temps de faire respecter le droit inaliénable du peuple palestinien martyr à un État libre et indépendant ! » De son côté, l'Ambassade de Palestine au Sénégal, à travers un communiqué, trouve qu'« Il ne fait aucun doute que ce qui assurera la sécurité, la stabilité et la paix dans la région c'est de mettre fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien depuis 1967, y compris Qods-Est la capitale de l'État de Palestine, et de reconnaître le droit du peuple à l'indépendance et la souveraineté ».

« L'origine véritable de la violence n'est rien d'autre que l'occupation de la Palestine » La Coalition sénégalaise pour la Cause palestinienne rappelle, dans une note, que depuis le 7 octobre, l'on assiste à un nouvel embrasement. Cette coalition relève, par contre, que « si le même communiqué "condamne les attaques à l'origine de cette nouvelle spirale de la violence", ne fait-il pas là fausse route en faisant porter la pleine responsabilité de cette dramatique situation aux combattants palestiniens dont le seul tort est, en réalité, d'exercer, par les moyens à leur disposition, leur droit légitime à la résistance, avec la conviction forte que l'origine véritable de la violence n'est rien d'autre que l'occupation de la Palestine par le régime prétendument invincible d'Israël, un régime terroriste, raciste et colonialiste, un régime d'apartheid, de massacres quotidiens de populations civiles palestiniennes et de crimes constants contre l'humanité ».

D'ailleurs, poursuivent ces défenseurs de la cause palestinienne, « Le président de la Commission de l'Union africaine ne s'y est donc pas trompé, lui qui dans un appel diffusé le 7 octobre, a souligné clairement que le déni des droits fondamentaux du peuple palestinien, y compris le droit à l'indépendance et à la souveraineté de la Palestine, est la principale source de la tension persistante dans cette région ».

Non sans dénoncer les « 75 longues années que dure la tragédie du peuple palestinien spolié de sa terre et privé du droit de vivre dans son propre État, libre et indépendant, conformément aux multiples Résolutions des Nations-Unies, piétinées impunément et demeurées inappliquées depuis lors, avec la complicité flagrante des puissances impérialistes, les USA et l'UE notamment, qui pourtant se présentent, de façon hypocrite et sélective selon leur logique de "'deux poids, deux mesures"' en fonction de leurs propres intérêts, comme les champions ou les défenseurs de "la Démocratie" et du "Droit international" ! »

Suffisant pour que Me Amadou Ali Kane, Professeur Babacar Samb, Mme Dalal El Ali, Dr Dialo Diop, Madieye Mbodj et Cie lancent un appel à la « Solidarité internationaliste de tous les démocrates et progressistes du Sénégal, d'Afrique et du monde avec la juste lutte de libération nationale du peuple palestinien martyr ! Appel pressant à la communauté internationale pour le respect effectif des Résolutions des Nations unies en faveur de l'État de Palestine libre et indépendant, sur ses propres frontières de 1967 garanties par l'ONU. Palestine vivra, Palestine vaincra ! », lit-on dans le document en date du 9 octobre 2023.

Ambassade de la Palestine au Sénégal : « Il ne fait aucun doute que ce qui assurera la sécurité, la stabilité et la paix dans la région, c'est de mettre fin à l'occupation israélienne… »





Dans un communiqué rendu public le 9 octobre 2023, l'Ambassade de la Palestine au Sénégal montre que « L'injustice et l'oppression pressentes auxquelles le peuple palestinien est exposé et le silence de la communauté internationale face aux pratiques criminelles et racistes des forces d'occupation israéliennes à l'encontre du peuple palestinien, c'est la raison de la situation explosive et de l'absence de paix et de sécurité dans la région ». Pour la représentation diplomatique palestinienne, « Ici, la question qui demeure : quand la communauté internationale mettra-t-elle fin aux pratiques criminelles et racistes des forces israéliennes contre le peuple palestinien ? »

Elle reste convaincu que « Les mesures punitives collectives imposées par l'occupant contre le peuple palestinien », non seulement à Gaza notamment en coupant « l'électricité, l'eau et les biens de première nécessité pour affamer la population, qui est considéré comme un crime de guerre ignoré par la communauté internationale, mais aussi les crimes qu'il a commis hier et aujourd'hui en bombardant et détruisant les tours résidentielles, école de l'UNRWA et une mosquée, les violations et crimes commis…, le désaveux par Israël des accords signés et le non-respect des Résolutions de légitimité internationale ont conduit à la destruction du processus de paix et à l'absence de solution à la question palestinienne après 75 ans de souffrances et de déplacements, en plus de la poursuite de la politique de deux poids deux mesures et le silence de la communauté internationale face aux pratiques criminelles et racistes des forces d'occupation israéliennes à l'encontre du peuple palestinien, sont à l'origine de la détérioration de la situation et de l'absence de paix et de sécurité dans la région ».

C'est pourquoi l'ambassade de Palestine au Sénégal déclare : « Il ne fait aucun doute que ce qui assurera la sécurité, la stabilité et la paix dans la région, c'est de mettre fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien depuis 1967, y compris Qods-Est la capitale de l'État de Palestine, et de reconnaître le droit du peuple à l'indépendance et la souveraineté. La paix exige justice, liberté et indépendance pour notre peuple palestinien, le retour des réfugiés, et la mise en œuvre des décisions légitimes de la Communauté internationale », conclut la source.

PresseTV 10 Octobre 2023

Coup d'éclat stratégique en Palestine



La résistance nationale palestinienne a pulvérisé le mythe de l'invincibilité israélienne. Ici un combattant palestinien brandit le drapeau national sur un char israélien capturé. Photo AA

Par Bruno Guigue

En attaquant Israël avec une audace inouïe, le mouvement national palestinien vient de franchir un cap historique. Les faits sont là, impensables hier et pourtant incontestables aujourd'hui : c'est la première fois que les combattants palestiniens mènent une offensive de cette ampleur en territoire ennemi, et la première fois qu'ils parviennent à capturer des dizaines de ressortissants israéliens.

Jusqu'à présent, l'interminable combat des Palestiniens prenait deux formes. C'était soit l'insurrection populaire, où les manifestants se sacrifiaient sans espoir de vaincre mais pour témoigner de la résistance du peuple palestinien. Soit la stratégie du bastion, la résistance mettant à profit ses modestes capacités balistiques pour défier Israël et faisant le dos rond sous les bombes grâce à la densité urbaine du réduit gazaoui.

Le 7 octobre, de manière spectaculaire, le théâtre des opérations principal a été projeté en territoire israélien. L'initiative stratégique est passée du côté des mouvements armés palestiniens, ce qui constitue en soi un événement de portée historique. Bien sûr, rien n'est acquis, et les forces palestiniennes vont sans doute se replier devant la supériorité matérielle de l'ennemi, l'hypothèse d'un puissant assaut contre Gaza ne pouvant être écartée.

Il n'empêche que la présence de nombreux otages israéliens modifie les données de l'équation militaire. En promettant «la destruction du Hamas», Netanyahou a placé la barre très haut. En réalité, il est condamné à réitérer ce qu'il a déjà fait tant et tant de fois, c'est-à-dire écraser Gaza sous un déluge de bombes. Les pertes civiles palestiniennes seront sans doute énormes, mais on va vite se demander pour quel résultat militaire, et surtout pour quel bénéfice politique.

S'il ordonne une offensive terrestre massive contre le bastion gazaoui, le gouvernement israélien court le risque, en effet, de se retrouver dans une situation pire qu'en 2014. Car il va devoir affronter une résistance aguerrie, galvanisée par son coup d'éclat du 7 octobre, et qui détient pour la première fois la fantastique monnaie d'échange que constituent des dizaines d'otages.

L'humiliation subie par l'armée israélienne se double donc, du côté de la résistance, d'une véritable victoire stratégique. En déplaçant le centre de gravité du conflit sur le sol israélien, le Hamas a fait voler en éclats le mythe sécuritaire cher à Netanyahou tout en ramenant le conflit à sa véritable dimension. Tel Aviv a beau voir dans le Néguev la propriété inviolable de l'État d'Israël, les mouvements palestiniens, en occupant à leur tour les colonies, viennent de lui rappeler que ce territoire fait partie de la Palestine occupée.

Outre cette victoire stratégique, le deuxième aspect des événements en cours réside dans leur résonance régionale et internationale. De ce point de vue, le coup d'éclat du 7 octobre est comme l'écho lointain, sur un autre théâtre d'opérations, de la guerre perdue d'Israël contre la résistance libanaise.

En 2006, le Hezbollah avait fait la démonstration que les troupes sionistes pouvaient subir la défaite lorsqu'elles passaient à l'attaque sur le sol libanais. De son côté, la résistance palestinienne vient de montrer que ces troupes peuvent subir une correction lorsqu'elles sont en position défensive sur un territoire qu'Israël considère comme le sien parce qu'il l'occupe depuis 1948.

Cumulant leurs effets, ces deux événements ont pulvérisé le mythe de l'invincibilité israélienne. Une fois de plus, l'état-major israélien a fait les frais d'une guerre asymétrique entre armée conventionnelle et résistance populaire à laquelle il ne comprend goutte.

Le conflit actuel, naturellement, entre en résonance avec les mutations géopolitiques en cours. L'obstination des États-Unis et de leurs satellites européens à mener une guerre absurde contre la Russie a offert une fenêtre de tir à la résistance palestinienne. Au moment où Washington est empêtré dans un conflit par procuration qu'il a orchestré sans en mesurer les conséquences, l'offensive inattendue de la résistance en territoire israélien souligne la fragilité de l'État-colon et déstabilise l'axe impérialiste.

Les alliés des Palestiniens, de leur côté, leur ont fourni des assurances et procuré des moyens qui ont rendu possible cette initiative spectaculaire. Ce n'est pas un hasard si l'Iran a immédiatement salué l'opération-surprise du 7 octobre. Base arrière de l'Axe de la Résistance, la République islamique est engagée dans un bras de fer de longue durée avec les Occidentaux. Les menaces israéliennes contre son territoire et les bombardements qui frappent la Syrie entretiennent un conflit dont Téhéran pense qu'il mûrira inexorablement, au gré de l'évolution du rapport de forces, jusqu'à la victoire finale.

Or les capacités militaires de l'Iran, notamment ses capacités balistiques, le rendent aujourd'hui capable d'exercer une dissuasion conventionnelle qui inhibe les velléités agressives de l'adversaire. S'il est ridicule d'imputer les initiatives de la résistance arabe à un soi-disant chef d'orchestre iranien, il est évident que le soutien politique et militaire de Téhéran fait partie de l'équation, au même titre que la réconciliation du Hamas avec la Syrie, toujours confrontée, de son côté, à l'agressivité israélienne et au blocus occidental.

«Soutien total», «ferme condamnation», «nous sommes au côté d'Israël» : quand les Occidentaux se mettent à chanter cette chanson à l'unisson, c'est qu'on a touché à la vache sacrée. La sensibilité à géométrie variable de l'homme occidental n'est un mystère pour personne. Ce n'est pas la première fois que l'indignation sélective des pleureuses sur commande est réservée aux victimes israéliennes. De leur côté, les civils palestiniens froidement abattus sont de mesure nulle, simples dommages collatéraux imputables à la défense de «la seule démocratie du Moyen-Orient».

Une fois de plus, l'hypocrisie monumentale du «monde libre» se déverse dans les médias aux ordres, ces relais serviles d'une propagande délétère. Les victimes palestiniennes, en réalité, sont les victimes sans visage de la sauvagerie de l'occupant, mais aussi de cette bassesse occidentale qui couvre le crime colonial des oripeaux de la démocratie.

Mais peu importe. Le mensonge collectif a beau atteindre des niveaux stratosphériques, il n'a aucun effet sur le rapport des forces. Le Sud global n'est pas dupe des artifices d'une rhétorique dont il fait les frais depuis des lustres. Et les Palestiniens n'attendent plus rien des Européens, car ils savent que ce sont des canards sans tête.

Comme tous les mouvements de libération nationale, la résistance à l'occupant devra compter sur ses propres forces, et l'événement en cours fait la démonstration qu'elle n'en manque pas. D'autant qu'elle pourra aussi compter sur ses alliés, confortés jour après jour par le déclin d'un Occident qui se croyait maître du monde et qui voit s'effriter une domination mortifère, vouée à finir dans les poubelles de l'histoire.

Afrique-Asie 09 octobre 2023

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Rigaud SAINTELUS d'avec son époux Gregory Gérard JEAN, pour injures graves et publiques, aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux, ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Port-au-Prince, Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire du neuf mars deux mille vingt-trois, en présence de Me. Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Mozart TASSY, Greffier du siège.-

Il est ordonné.... etc...

En foi de quoi... etc...

Me. Ingrid Karline WOOLLEY Officier d'Etat Civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Winny CUPIDON d'avec son époux Jean-Ebertho PIERRE pour injures graves et publiques, aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux, ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Thomazeau de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers s'il y echet. Commet l'huissier Jacob MEDE, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Silien PLUVIOSE, Juge en audience civile ordinaire du treize Avril deux mille vingt-trois, en présence de Me. Eddy DERICE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Daniel ADRIEN, Greffier du siège.

Il est ordonné ....etc....

En foi de quoi ....etc.....

Me. Silien PLUVIOSE

Me. Daniel ADRIEN

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal au vœu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience contre le défendeur pour faute de comparaitre; pour le profit, accueille l'action de la demanderesse, madame Roodlyne Stevenson CHERELUS, femme née Roodlyne ANDRE vu que cette demande est juste et fondée; admet le divorce des époux Roodlyne Stevenson CHERELUS, femme née Roodlyne ANDRE, aux torts exclusifs de l'époux pour injures graves et publiques Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Petit-Goâve, Section Sud de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement; dit qu'un extrait sera publié dans l'une des colonnes d'un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet; commet le sieur Dubrun BRINVILUS, huissier de notre Tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens, vu la qualité des parties.

Rendu par nous, Me. Fritzner DUCLAIR, Doyen du Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve en audience publique civile de divorce de ce mardi vingt-sept Juin deux mille vingt- trois en présence de Me Joseph André EXAVIER, Substitut Gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Ghislain DECILIAN, Greffier du siège.

Il est ordonné......etc...

En foi de quoi.....etc....

Ainsi signé : Me Fritzner DUCLAIR, Doyen

Ghislain DECILIAN, greffier

Evens POLICIER, Av

Emmanuel SANON, Av.

Fadaël JOSEPH AV

Wilgard MILIEN, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère Public, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Monsieur Frantz BOLISCAR ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Frantz BOLISCAR, la femme née Yvrose PIERRE ; Renvoi les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de Delmas pour les suites de droit. Commet l'huissier Louis Massé ESPERA pour la signification du présent jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE Juge, en audience ordinaire, publique et civile du mercredi dix-neuf Juillet deux mille vingt-trois, en présence de Me. Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège.

Me Jean Bazelais BEAUVOIR, Avocat.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Ritho BELONY d'avec son épouse née Ghislaine CADELUS, pour injures graves et publiques, aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de Port-au-Prince, Section Sud, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire du onze mai deux mille vingt-trois, en présence de Me. Lucnas ETIENNE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Mozart TASSY, Greffier du siège.

Il est ordonné.... etc...

En foi de quoi.... etc...

Me. Ingrid Karline WOOLLEY Officier d'Etat Civil

AVIS JUDICIAIRE

Au nom de la République. Le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince compétemment réuni au Palais de Justice de cette ville, a rendu en audience publique et en ses attributions correctionnelles le jugement suivant:

Entre : Le Commissaire du Gouvernement représenté à l'audience par Me. Harry Jean Paul faisant office du ministère publique partie poursuivante d'une part;

Et le Prévenu Thomas LEMAIRE demeurant et domicilié à l'Arcahaie partie prévenue d'autre part.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal Correctionnel, après avoir délibéré au vœu de la loi, en audience publique et par défaut le Ministère public entendu se déclare compétent pour entendre cette affaire; dit et déclare le prévenu Thomas Lemaire coupable de délit de diffamation au préjudice du sieur Pierre Jimmy Jean. Le condamne en conséquence à six (6) mois d'emprisonnement et une amende de 500 gourdes selon l'article 316 du code pénal haitien dernier alinéa, le condamne également à cent mille (100,000.00) gourdes pour les préjudices causés et les frais et dépens de l'instance. Commet l'huissier Félix André Georges pour la signification de cette ordonnance.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Mirlande BORGELLA, Juge en audience correctionnelle et publique de ce jour du mardi vingt-et-un juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. Harry Jean Paul Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Chilet Mauril, Greffier du siège.

Il est ordonné....etc....

En foi de quoi......etc...

Frédéreick Marx LABISSIERE, av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Jules JEAN LOUIS d'avec son épouse née Marie Kenia JOSEPH, pour injures graves et publique, aux torts de l'épouse: Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Me. Patrick HENRY, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Jean Emmanuel ZEPHIR. Juge en audience civile ordinaire du six février deux mille vingt-trois, en présence de Me. Lithan ISAAC. Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Jean Claude NOVEMBRE, Greffier du siège..

Il est ordonné... etc...

En foi de quoi.. etc...

Me Robert RENOUS Officier d'Etat Civil Cavaillon

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal maintient le défaut requis et octroyé à la Barre contre la partie défenderesse, admet en conséquence le divorce du sieur Elie MORISSEAU d'avec son épouse née Emma LOUIMAIRE; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques, aux torts de l'épouse, ce, conformément aux prescrits des articles 217 et suivants du Code Civil, ordonne à l'Officier de l'état civil de Thomazeau de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des journaux s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Compense les dépens en raison de la qualité des parties; Commet l'huissier Jacob MEDE de ce Tribunal pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Sully L.GESMA, Juge en audience civile de divorce ordinaire et publique du lundi quinze juin deux mille vingt (2020), en présence de Me Rebecca LUC, Micheline B. VERDINER, tous deux Substitut Commissaire du Gouvernment de ce ressort, faisant office de Ministère Public, avec l'assistance de Me Lucnas ETIENNE, Greffier du siège.

Il est ordonné, etc...

En foi de quoi, etc...

Me Milove C. ETIENNE,

Avocate

Burkina Faso : Thomas Sankara élevé au rang de «héros de la Nation»



Monument de Thomas Sankara

L'ancien président et père de la révolution burkinabè Thomas Sankara

Le gouvernement de la transition au Burkina Faso a décidé mercredi d'élever l'ancien président et père de la révolution burkinabè Thomas Sankara, assassiné le 15 octobre 1987 lors d'un putsch, au rang de «héros de la Nation».

«Le Conseil (des ministres) a adopté un décret portant reconnaissance de la qualité de héros de la Nation à feu Capitaine Isidore Thomas Noël Sankara», indique le compte rendu, transmis à l'AFP. «La consécration du statut de héros de la Nation» à Thomas Sankara «vise à pérenniser les valeurs cardinales qui fondent la République», a justifié le gouvernement.

Arrivé au pouvoir par un putsch en août 1983, Thomas Sankara, icône panafricaine, a été tué le 15 octobre 1987 lors d'un coup d'État fomenté par son numéro deux, Blaise Compaoré. Ce jour-là, le président burkinabè était en réunion au siège de son Conseil national de la révolution (CNR) lorsqu'un commando de soldats putschistes est arrivé sur place et l'a abattu avec ses compagnons.

Le statut de «héros de la Nation» a été créé en juin 2022 pour honorer des personnes s'étant notamment distinguées par leur «bravoure exceptionnelle pour la défense d'une cause nationale», ou leurs «prouesses exceptionnelles et honorables pour la Nation».

Après la mort de M. Sankara, Blaise Compaoré est resté au pouvoir jusqu'à une insurrection populaire qui a entraîné sa chute en 2014.

En avril 2022, après un procès de six mois, le tribunal militaire de Ouagadougou a condamné M. Compaoré, qui vit en Côte d'Ivoire, par contumace à la prison à perpétuité pour son rôle dans l'assassinat de Thomas Sankara.

Enterrés une première fois dans un cimetière en périphérie de Ouagadougou, les corps de Thomas Sankara et de ses 12 compagnons avaient été exhumés le 25 mai 2015, pour les besoins d'une procédure judiciaire avant d'être inhumés au sein d'un Mémorial érigé sur le lieu même de leurs assassinats.

Une «cérémonie nationale et internationale d'hommage aux victimes sera organisée le 15 octobre 2023, pour honorer leurs mémoires», selon le gouvernement.

Le président de transition, le capitaine Ibrahim Traoré, rend régulièrement hommage à Thomas Sankara depuis son arrivée au pouvoir, le 30 septembre 2022, lors d'un coup d'État.

Afrique Média
6 octobre 2023

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance des intéressés que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a admis le divorce de la Dame Schiller BEAUCIQUOT née Magda SEIDE d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. En conséquence, le Tribunal prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, par le jugement en date du jeudi seize juillet deux mille vingt-trois. L'Officier de l'Etat Civil de Delmas a été désigné pour la transcription du dispositif. Ainsi jugé par Nelson CILIUS, juge et Mozart Tassy, greffier du siège et en présence de Me Lucnas ETIENNE, substitut du Commissaire du Gouvernement
Me Richard LINDOR, av
Me Jean Robert LOUIMA, av
Me Gulmail NICOLAS, av

AVIS

Il est porté à la connaissance du public en général et des intéressés en particulier que le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a admis le divorce de la dame Frantzo MARCELIN née Yverose MATHIEU, d'avec son époux Frantzo MARCELIN en date du vingt sept Juillet deux mille vingt trois. L'officier de l'état civil de la Section Est de Port-au-Prince a été désigné pour la transcription du dispositif dudit jugement signé par le Juge Nelson CILIUS, en présence de Me Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance de Me. Mozart TASSY, Greffier du siège.
Cette publication est faite pour servir et valoir ce que de droit.
Port au Prince, le 28 Septembre 2023.
Me. Haturin AUGUSTIN, Av.

AVIS JUDICIAIRE

Il est porté à la connaissance du public en général et la communauté judiciaire en particulier que le Tribunal Première Instance de Port-au-Prince a rendu en ses attributions civiles de divorce, un jugement en date du vendredi vingt-trois juin deux mille vingt-trois et en admettant le divorce des époux la dame Marie Lissa Louis Thomas, née Marie Lissa Louis et le sieur Luccès Thomas pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Ce, aux termes de l'article 217 du code civil haïtien et prononçant en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux ordonnant à l'officier de la section Est de Port-au-Prince de transcrire, sur les registres à ce destiné, le dispositif dudit jugement, commettant l'huissier Thien-Cey Francois
Me Octave Marcellus av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la Loi se déclare compétent en ses attributions civiles et possessoires pour connaître de cette action en expulsion des lieux soumise à son appréciation au regard de l'article 39 du Code de Procédure civile. Maintient et confirme le défaut requis et octroyé contre la partie défenderesse la dame Catherine Succès et consorts à l'audience civile et publique du Mercredi neuf Aout deux mille vingt trois pour faute de comparaître conformément au prescrit de l'article 49 du Code de Procédure civile. En conséquence, accueille favorablement l'action introduite la demanderesse, déclare fondée ladite action; ordonne l'expulsion des cités de la propriété de la requérante qu'ils occupent sans droit ni qualité par trouble possessoire: les appointe à ne plus troubler à l'avenir la possession de la requérante: n'accorde pas l'exécution Provisoire sans caution du jugement à intervenir sur le chef de l'expulsion des lieux par ce qu'en matière possessoire, le Tribunal de Paix ne peut accorder en aucun cas l'exécution provisoire sans caution vu qu'il n'y a pas de BAIL; Les condamne aux frais et dépens de l'Instance.
Ainsi jugé et prononcé par Nous Me Jude SMITH Juge de Paix de Saut-d'Eau, assisté du Citoyen CASSEUS Kenson, Greffier en audience civile et publique du Mercredi seize Août 2023.
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'Audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame KEVIN JAMAINE DELEVEAUX née PETERS-LIE
FLIPPO, d'avec son époux pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la
dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat
Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge en Audience civile, ordinaire et publique du jeudi treize Juillet deux mille vingt trois, en présence de Me LUCNAS ETIENNE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné.....etc....
En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après, examen, le Ministère public entendu maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience, pour le profit déclare fondée ladite action; Admet en conséquence le divorce du sieur Stéphane Meus d'avec son époux née Marie Françoise Roberte Figaro pour injures graves et publiques aux torts de l'époux, Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de Taïfer, Commune de Carrefour de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens; Commet l'huissier Maxime CANDIO pour la signification de ce jugement
Compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi dix sept deux mille vingt et un, en présence Me Paul Wesley, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège
Il est ordonné....etc...
En foi de quoi

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant contradictoirement et à charge d'appel, le Ministère public entendu, après en avoir délibéré au vœu de la loi, admet le divorce de la dame Wadley ZEPHIRIS
née Aljany NARCIUS d'avec son époux; pour injures graves et publique aux termes des articles 287 du code civil et 12 du Décret du 8 octobre 1982. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux aux torts exclusifs du sieur Wadley ZEPHIRIN. Ordonne à l'état civil de Port-au-Prince, section Est de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt et un juillet deux mille vingt-trois. An 220 de
I 'Indépendance, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Zetrenne CADET Greffière du siège.
Il est ordonné ....ETC....
En foi de quoi ...ETC....

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance du public en général et de tous ceux que la question intéresse, qu'en date du quinze novembre deux mille douze, le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince en ses attributions civiles de divorce a rendu par défaut le jugement admettant la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les époux Jean Amancil FRANÇOIS, la femme née Marie Excilia VAL; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Pétion-Ville de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement; lequel jugement a été rendu par le Juge Jacques Hermon CONSTANT, en présence de Me. Joseph Elisée JEAN LOUIS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Joseph PIERRE LOUIS, Greffier du siège.
Me . J. Kerby JEAN GILLES, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère Public; maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Gaino CHERISMA née Sherline AUGUSTE ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Gaino CHERISMA, la femme née Sherline AUGUSTIN ; Renvoi les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit. Commet l'huissier Louis Massé ESPERA pour la signification du présent jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE Juge, en audience ordinaire, publique et civile du mercredi dix-huit Janvier deux mille vingt-trois, en présence de Me. Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège
Me. Jean Bazelais BEAUVOIR Avocat.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère Public; maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Monsieur Wagler BEAUSEJOUR; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Wagler BEAUSEJOUR, la femme née Guerda FRANKLIN; Renvoi les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de Delmas pour les suites de droit. Commet l'huissier Louis Massé ESPERA pour la signification du présent jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN CLAUDE Juge, en audience ordinaire, publique et civile du mercredi vingt et un Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège
Me Jean Bazelais BEAUVOIR, Avocat.

PAR CES MOTIFS

Le Commissaire du Gouvernement entendu dans son réquisitoire définitif, délibérant au vœu de la loi; jugeant en ses attributions civiles de divorce; Le Tribunal de Première Instance de Saint-Marc accueille favorablement l'action en divorce intentée par le sieur Brunot ETIENNE procédant par son avocat contre son épouse Rosita PIERRE pour injures graves et publiques; Ainsi, fait droit à la demande de la partie requérante: Ordonne la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux ; Autorise la publication d'un extrait du jugement dans les colonnes d'un quotidien s'éditant à la capitale; renvoie les parties par devant l'Officier de l'État Civil de Saint-Marc pour le surplus des formalités légales.
Prononcé par nous, Maitre Gabenel FRANÇOIS, Juge en audience civile, ordinaire, de ce jeudi
neuf (9) Juin deux mille vingt-deux (2022) En présence du commissaire du gouvernement Maitre Gustave NORVIUS et avec l'assistance du greffier du siège Maitre Pascal TOUSSAINT

La première cargaison d'armes et de munitions US arrive en Israël



L'USS Gerald R. Ford (Archives)



La première cargaison d'armes et de munitions américaines est arrivée en Israël mardi soir 10 octobre.

Dans les médias et les réseaux sociaux défilent depuis mardi soir les images de l'arrivée de la première livraison d'armes et de munitions américaines à Israël.

Le porte-avions le plus avancé de la Marine et son groupe d'attaque sont arrivés mardi dans l'est de la Méditerranée.

Le Commandement central américain a déclaré que le groupe aéronaval USS Gerald R. Ford faisait partie des nombreuses forces déployées dans la région afin de « dissuader tout acteur cherchant à aggraver la situation ou à élargir cette guerre » entre Israël et la Résistance palestinienne.

Les forces comprenaient le porte-avions et les avions de soutien, le croiseur lance-missiles de classe Ticonderoga USS Normandy et les destroyers lance-missiles de classe Arleigh Burke USS Thomas Hudner, USS Ramage, USS Carney et USS Roosevelt.

Le Pentagone envisage d'envoyer un autre porte-avions dans la région. Des responsables américains ont déclaré mardi au Wall Street Journal et à ABC News que l' USS Dwight D. Eisenhower pourrait être aussi déployé dans les eaux méditerranéennes, près d'Israël.

PresseTv
11 Octobre 2023

Suite de la page (5)

indigence locale. Laquelle, précisons-le n'est qu'un "écho-système" de l'indigence globale qui déshumanise à tout vent pour ses besoins de croissance et d'abondance. Mais pour paraphraser le poète, là où l'indigence croit, croit aussi l'intelligence. Il suffit d'un flambeau éclairant pour la trouver. C'est donc la chance ultime pour que ceux et celles qui ont un tant soit peu d'intelligence, de dignité, laissent leurs traces éthiques pour orienter le pays vers une autre voie.

Dans un pays comme Haïti qui est traversé par un invariant cycle de déshumanisation, détenir une compétence rare et distinctive ou exercer un poste de responsabilité doit s'accompagner d'une exigence de redevabilité et d'exemplarité envers les institutions et envers la société. Dans un contexte humain, socialement, économiquement et politiquement précaire, où les incertitudes poussent les gens à vivre dans une insouciance qui confine à l'insignifiance et à l'irresponsabilité de résilier leurs devoirs citoyens, il faut des exemples d'engagement authentique pour relever les consciences en laissant des traces éclairantes qui résonneront dans la mémoire collective d'une irradiante intelligence et d'une ferveur éthique propices à embraser l'écosystème pour désenfumer l'indigence.

Dans notre prochaine et dernière tribune sur cette thématique, nous viendrons soutenir un plaidoyer pour donner des pistes d'une possible orientation de la stratégie de cette nouvelle assistance vers une intelligente approche processuelle et contextuelle de veille informationnelle et de prospective éthique pour un meilleur impact sur le long terme. Notre optimisme s'inspire de la pensée de Ravi Shankar que nous paraphrasons volontiers pour les besoins de notre raisonnance : **là où se forge un engagement éthique et authentique, s'enflamme et s'embrase toujours une énergie créatrice, libératrice et transformatrice**.

Cette tribune se veut une humble volonté de contribuer à désenfumer le shithole. Aussi nous voulons rappeler que ce n'est pas en fuyant et en occultant les dimensions indigentes du réel que l'on apprend à solutionner les problèmes de son pays. C'est au contraire en se confrontant à elles pour mieux connaitre leurs fissures et trouver, à travers leurs craquelures, les voies pour canaliser l'érosion de ce fumier tridimensionnel au centre duquel trône ce cercle des insignifiants anoblis. Cercle constitué de lettrés malicieux qui ne comprennent pas encore qu'ils peuvent se soumettre, jusqu'au bout de l'indigence au BIG GANG international, ils ne seront aux yeux des stratèges occidentaux, qui programment l'errance d'Haïti, que des adjuvants pour le triomphe de la déshumanisation.

Erno Renoncourt, 10 Octobre2023

Suite de la page (9)

military troops and 4,000 police officers from 56 mostly poor countries.

MINUSTAH's initial mandate was also for six months, starting in 2004 following the coup against democratically elected President Jean-Bertrand Aristide. The mandate was extended several times. MINUSTAH occupied Haiti for 13 years – until 2017, where it was replaced by another Chapter VII armed force, MINUJUSTH.

Comprised at its peak of about 1,300 police officers, MINUJUSTH remained in Haiti for another two years, until 2019.

Mutua's timeline of three years – triple the proposed one year MSS mission timeline – is surely an underestimate. Indeed, in a March 2023 interview, the International Crisis Group's Renata Segura was pushed to explain how long the mission would take. She responded "probably years."

Five months ago, while discussing a timeline for a multinational intervention force in Haiti, retired Canadian General Tom Lawson told CBC Radio that "we're not talking a couple of years. We're likely talking five to 10, 15 years, because we're talking about nation-building. We're not talking about establishing a safe and secure area for the government now to get to its tasks. We're talking about a non-functioning government…And that's in terms of – like we've seen in Afghanistan and Iraq – decades."

Lawson's comments underline that the MSS is an occupation force aiming to set the stage for the GFA's "10 year security assistance" package.

Opposition emerges in Kenya itself

But the MSS is far from a done deal, despite the UNSC's benediction. It hinges on Kenya's "black-face" leadership. The Kenyan people may not put up with it.

On Oct. 5, Kim Ives tweeted that Kenyan parliamentarian Babu Owino believes there is a "102 percent"chance that Kenyan lawmakers will be able to prevent a deployment of 1,000 Kenyan police officers to Haiti, offering a ray of hope for Haiti. Owino shared his views during a Zoom conference with journalists.

But Kenyan President William Ruto's government can be expected to strike back. In July, Owino was arrested by Kenyan police and detained for three days for speaking out against police brutality.

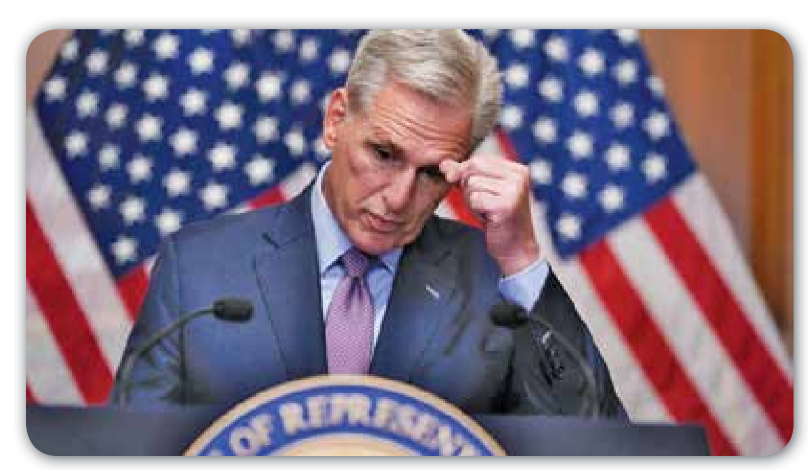
This is a foreshadowing of the kind of violent oppression of dissent that will result from Kenyan forces occupying Port-au-Prince. Kenyan police have a "culture of internal impunity and criminality, and inadequate internal and external accountability," explained Peter Kiama, the executive director of Kenya's watchdog Independent Medico-Legal Unit. Kenyan police have also been accused of torture and shooting civilians.

As Owino predicted, the invasion plan has encountered pushback. On Oct. 9, the Kenyan High Court blocked Kenya's deployment as part of the MSS in Haiti until Oct. 24, 2023, following a petition submitted by the Third Way Alliance political party.

(To be continued)

Travis Ross is a teacher based in Montreal, Québec. He is also the co-editor of the Canada-Haiti Information Project at canada-haiti.ca . Travis has written for Haiti Liberté, Black Agenda Report, The Canada Files, TruthOut, and rabble.ca. He can be reached on Twitter

La Chambre des représentants démet McCarthy de ses fonctions de présidentt



Le républicain Kevin McCarthy a été destitué de son poste de président de la Chambre des représentants. Une première dans les annales du Congrès américain. Les contestataires l'accusent de compromission avec l'administration Biden sur fond de refus de plus de soutien américain à l'Ukraine. CNN

Par Dave DeCamp*

Le député Gaetz a lancé cette initiative après avoir accusé McCarthy d'avoir conclu un accord secret avec le président Biden sur l'aide à l'Ukraine.

La Chambre des représentants a voté mardi la destitution du président Kevin McCarthy (R-CA), marquant ainsi la première fois dans l'histoire qu'un président de la Chambre des représentants est destitué par une résolution de destitution.

L'initiative a été lancée lundi par le député Matt Gaetz, qui a présenté une résolution privilégiée pour libérer le poste de président après avoir accusé M. McCarthy d'avoir conclu un accord secret avec le président Biden sur l'aide à l'Ukraine.

Étant donné qu'une poignée de républicains ont soutenu la manœuvre de M. Gaetz, M. McCarthy avait besoin du soutien de quelques démocrates pour survivre, mais aucun ne l'a fait. Le vote final a été de 216 à 210, huit républicains et tous les démocrates ayant voté pour la destitution de M. McCarthy.

Il n'y a pas de candidat clair pour remplacer McCarthy, mais en attendant, selon CNN, le député Patrick McHenry (R-NC) assurera l'intérim.

Gaetz menaçait depuis longtemps de lancer une initiative visant à démettre M. McCarthy de ses fonctions. Il a décidé d'aller jusqu'au bout de sa démarche en réaction au projet de loi de financement provisoire adopté samedi par la Chambre des représentants et signé par le président Biden afin d'éviter une fermeture du gouvernement.

La Chambre des représentants a supprimé des milliards d'euros d'aide à l'Ukraine du projet de loi de financement provisoire, mais M. Gaetz a déclaré que M. McCarthy avait dû conclure un accord secret puisque les démocrates l'avaient quand même soutenu. Le président Biden a déclaré dimanche qu'il attendait de M. McCarthy qu'il « tienne sa parole et garantisse l'adoption d'une aide à l'Ukraine en ce moment critique ».

Si la majorité du Congrès soutient toujours la guerre par procuration en Ukraine, le fait que des opposants farouches à cette politique, comme M. Gaetz, aient le pouvoir sur la direction de la Chambre des représentants est significatif. L'opposition à la guerre par procuration parmi les républicains du Congrès continuera probablement à se renforcer, car un récent sondage de CNN a révélé que 71 % des électeurs républicains ne veulent pas que l'on autorise davantage de dépenses pour l'Ukraine.

*Dave DeCamp, rédacteur en chef d'Antiwar.com

Antiwar.com
Traduit par Brahim Madaci
Afrique Asie 05 octobre 2023

La main-d'œuvre de GM India lutte pour la sauvegarde de son emploi



Des salariés de General Motors en Inde

Le syndicat des salariés de General Motors(GM) en Inde, affilié à IndustriALL par l'intermédiaire de Shramik Ekta Mahasangh, a lancé ce 2 octobre un mouvement de protestation illimité, exigeant que la main-d'œuvre de l'usine General Motors de Talegaon soit absorbée par Hyundai Motors India à l'occasion de la revente de l'usine.

General Motors (GM) India a une histoire mouvementée en ce qui concerne les relations de travail à l'usine de Talegaon. En décembre 2020, GM India a cessé de produire dans l'usine, bien que le gouvernement ait rejeté une demande de fermeture. En juillet 2021, plus de 1.000 travailleurs et travailleuses de GM ont été illégalement licenciés après avoir refusé un plan de départ volontaire et une maigre indemnisation pour solde de tout compte, tel que proposé unilatéralement par la direction.

Plusieurs actions en justice ont été intentées à cet égard, tant par la direction que par le syndicat. En septembre dernier, la Haute Cour de Bombay a tranché en faveur du syndicat, rejetant la requête de GM India qui contestait une décision de justice antérieure selon laquelle le licenciement des travailleurs et travailleuses constituait une pratique déloyale de travail, et a ordonné à la société de verser 50 % de leur salaire à 1.086 personnes licenciées illégalement.

Toutefois, le cours des événements a changé lorsque le gouvernement de l'État du Maharashtra a approuvé la vente des actifs de l'usine GM de Talegaon au constructeur automobile sud-coréen Hyundai. Les deux entreprises ont signé un accord de reprise d'actifs, mais la finalisation de l'acquisition est soumise à la réalisation de certaines conditions, telles que des autorisations réglementaires de divers départements gouvernementaux, notamment une certification de non-opposition des salariés indiquant qu'ils ont bien été indemnisés.

Jusqu'à présent, Hyundai India n'a donné aucune indication quant à l'absorption de la main-d'œuvre actuelle.

Le syndicat des salariés de General Motors a déposé une nouvelle requête auprès de la Haute Cour de Bombay pour contester le transfert de l'usine General Motor de Talegaon Pune à Hyundai. Le tribunal a admis cette requête et le jugement est en cours.

Face à un avenir incertain, le syndicat a lancé ce 2 octobre une grève de la faim relais illimitée. Chaque jour, 20 travailleurs et travailleuses s'assoient à tour de rôle à l'entrée de la zone de développement industriel où se trouve l'usine GM.

`Kishor Somwanshi, Président de Shramik Ekta Mahasangh, a ainsi déclaré : « L'accord signé précédemment avec la direction de GM, qui garantit la protection de l'emploi, doit être respecté. Nous n'avons pas d'autre choix que de protester puisque le gouvernement de l'État a ignoré à plusieurs reprises nos demandes en vue de parvenir à un accord avec toutes les parties concernées. »

IndustriALL 5 octobre 2023

Séisme en Afghanistan : plus de 2 000 morts !



Le samedi 7 octobre 2023, un tremblement de terre de magnitude 6,3 a frappé l'ouest de l'Afghanistan particulièrement dans la province de Herat où l'épicentre a été localisé. Quatre fortes répliques de magnitude de 5,5, 4,7, 6,3 et 5,9 ont été suivies et selon le ministère de la Gestion des catastrophes, le bilan partiel s'élève 2 053 personnes mortes dans treize villages et 1 240 blessées.

Selon l'ONU, "100%" des maisons ont été détruites dans 11 villages du district rural de Zenda Jan, à environ 30 kilomètres au nord-ouest de la ville d'Herat. Des funérailles collectives ont été organisées dans plusieurs villes.

Équateur : les colombiens accusés du meurtre du candidat présidentiel Fernando Villavicencio tués dans une prison



Les six détenus étaient tous de nationalité colombienne



Fernando Villavicencio a été assassiné quelques jours avant le débat présidentiel

Le gouvernement équatorien a confirmé que les six personnes de nationalité colombienne poursuivies pour la mort de Fernando Villavicencio, candidat à la présidentielle assassiné le 9 août en pleine campagne électorale, ont été retrouvées mortes au Penal del Litoral (pénitencier du Litoral), dans la banlieue de Guayaquil.

Les Colombiens assassinés ont été identifiés comme étant Jhon Gregore R., Andrés Manuel M., Adey Fernando G., Camilo Andrés R., Sules Osmini C. et José Neyder L., qui, quelques semaines auparavant, avaient fait leur déclaration depuis Guayaquil lors d'une audition demandée par le bureau du procureur et sur lequel aucun détail n'a été divulgué.

La cause du décès n'a pas été précisée. Une source citée par le journal espagnol El País laisse entendre qu'ils ont été tous pendus. Les corps sans vie ont été retrouvés dans le pavillon 7 de la prison, où étaient détenus ces citoyens colombiens.

La septième personne accusée de ce meurtre a été également assassinée, a rapporté samedi 7 octobre 2023 le système pénitentiaire du pays, un jour après la confirmation du meurtre des six autres présumés meurtriers.

Le Service national des personnes majeures privées de liberté (SNAI) a fait état dans un communiqué du décès du septième détenu, sans toutefois fournir plus de détails sur les circonstances dans lesquelles le crime s'est produit. Il n'a pas non plus mentionné sa nationalité et l'a seulement identifié comme étant « José M. »

Les autorités n'ont pas révélé qui serait à l'origine de ces meurtres ni comment il est possible qu'ils se soient produits dans les mêmes prisons.



Communiqué du Parti Ouvrier Indépendant Démocratique (POID) sur la guerre en Israël et à Gaza

C'est avec émotion que le POID déplore les centaines de victimes civiles, en particulier ces jeunes et ces enfants brutalement arrachés à la vie en Israël et à Gaza.

Ce 7 octobre, une étape a été franchie. « C'est la guerre ! », a immédiatement proclamé le Premier ministre israélien Netanyahou. Faut-il rappeler que la guerre n'a pas commencé ce 7 octobre 2023 ?

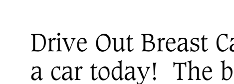
Cela fait soixante-quinze ans qu'elle dévaste la région.

Depuis soixante-quinze ans, le peuple palestinien est expulsé de sa terre, chassé de ses villages, ses maisons sont détruites. Depuis soixante-quinze ans, il se voit interdire le droit au retour et confronté à une colonisation qui dévore toujours plus la terre palestinienne. Soumis à un véritable régime d'apartheid fait de discrimination, d'oppression et d'humiliation, il n'a pourtant jamais cessé de résister et de combattre.

De toutes parts aujourd'hui, des responsables en appellent à l'ONU pour ouvrir la voie à une « paix juste et durable ». Peut-on oublier que de 1947 à aujourd'hui, l'ONU a porté tous les plans de partition – y compris ceux de la prétendue solution à deux États –, qui n'ont jamais abouti



Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com



AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 888-514-3044

HEALTH

My Caring Plan's local advisors have helped thousands of families with unique needs find senior living. Can you afford 2k a month in rent? We can help for free! 866-989-1812

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

HOME IMPROVEMENT

Secure your home with Vivint Smart Home technology. Call 866-601-1219 to learn how you can get a professionally installed security system with $0 activation.

MISCELLANEOUS

BEST SATELLITE TV with 2 Year Price Guarantee! $59.99/mo with 190 channels and 3 months free premium movie channels! Free next day installation! Call 888-508-5313

MISCELLANEOUS

DIRECTV Sports Pack – 3 Months

République dominicaine : Démission du maire Cristian Encarnación du PRM, pour « racisme et abus »


Le maire de Los Alcarrizos, Cristian Encarnación

Le maire de Los Alcarrizos, Cristian Encarnación, a présenté le mercredi 4 octobre 2023 sa démission du Parti Révolutionnaire Moderne (PRM) au pouvoir pour rejoindre l'opposition au président Luis Abinader.

Selon le maire : « Le gouvernement m'a fermé les portes et je n'ai pas d'autre moyen que de partir, c'est pourquoi aujourd'hui, avec honneur, avec fierté et par décence, je pars, car je ne suis pas né pour endurer les abus et les mauvais traitements »

Encarnación a aussi fait savoir : «*Je démissionne parce que je ne suis pas né pour endurer les abus. « Je ne suis pas né pour être un lambón de quelque nom que ce soit sur cette terre* » Il a insisté qu'il a été à plusieurs reprises maltraité dans des activités auxquelles le président Abinader est présent. Il a également souligné « *qu'il a été moins valorisé parce qu'il refusait d'utiliser les ressources de la municipalité dans sa campagne politique*»

Le gouvernement peut utiliser tous les trucs qu'il veut, mais il ne va pas se moquer de cette municipalité car j'ai utilisé honnêtement les ressources de la municipalité, je n'ai jamais utilisé de ressources pour la campagne qui n'aient pas été utilisées au profit de la population » A-t-il fait savoir

« *Je suis allé 12 fois au Palais National pour répéter le même M***** et la dernière fois j'ai passé une heure et demie à parler au président et ils n'ont pas prêté attention à moi* », a déclaré le leader politique et il a en même temps mentionné « *qu'il a dû utiliser ses propres ressources pour soutenir la municipalité qu'il dirige parce que l'État n'a pas fourni les fonds nécessaires.* »

Il a révélé que le Président de la République et l'actuel ministre de la Présidence, José Ignacio Paliza, ont exonéré par l'intermédiaire du conseil des conseillers de cette municipalité 13 millions de pesos pour la construction de divers ouvrages, qui n'ont pas encore commencé.

« *Ici, on parle de voleurs, mais la plus grande mafia de ce pays est la mafia des ordures et les entreprises qui ne font pas ce qu'elles doivent faire et veulent être payées pour quelque chose qui n'a pas fonctionné.* » Finalement, il a déclaré : « *Je ne suis pas venu ici pour faire ce que quelqu'un d'autre veut, je suis venu travailler honnêtement* ».

Parmi les insultes que le maire ait reçu sur les réseaux sociaux après sa démission du parti on peut lire: « c'est un haïtien, ou un descendant d'eux. « nous ne voulons pas d'haïtiens dans notre glorieux PRM », « laissez-le partir transférer son bureau de maire en Haïti et s'installer là, ou laisser nous le bureau du maire et aller où beaucoup d'haïtiens militent(.....), nid d'haïtiens illégaux et super-corrompus, ne revenez plus jamais et nous vous mettrons aussi en prison» !!!...

Selon d'autres sources, on fait le cas que les raisons de sa démission serait du fait que le PRM achète des maires et des membres d'un autre parti et l'a trahi en embauchant justement l'ancien maire de Los Alcarrizos, Junior Santos, pour être le candidat du PRM à son poste aux élections de février 2024.

à autre chose qu'à aggraver le sort du peuple palestinien ? L'ONU ne peut être à la fois à la racine du mal et son remède.

À l'heure où ce communiqué est rédigé, l'escalade guerrière s'accélère. Le président des États-Unis Biden envoie sa marine croiser au large de Gaza. Le gouvernement israélien vient de décréter le blocus total de Gaza visant à affamer ses deux millions d'habitants.

Le POID réaffirme son engagement inconditionnel pour la paix. Partisan du droit de tous les peuples à la liberté, à la souveraineté et à l'indépendance, il est solidaire de l'aspiration légitime du peuple palestinien à vivre libre sur la terre de ses ancêtres. Pour que les mots « paix juste et durable » se chargent d'un véritable contenu, il faudra que tous les habitants actuels de la terre de Palestine – ceux qui vivent dans les limites de l'État d'Israël, en Cisjordanie et à Gaza – puissent à égalité partager une même citoyenneté et les mêmes droits, quelles que soient leur origine, leur culture, leur langue ou leur religion, qu'ils soient arabes ou juifs.

Et qu'on ne vienne pas dire que c'est une utopie. La pire utopie sanglante est celle qui, depuis soixante-quinze ans, pérennise la situation d'oppression et d'injustice faite à un peuple privé des droits en principe reconnus à tous les peuples. La situation tragique ouverte ce 7 octobre en apporte une nouvelle fois la preuve.

Le bureau national, lundi 9 octobre 2023

Palestine : La résistance s'élève vers la révolution, le retour et la libération



À l'aube du 7 octobre 2023, la résistance se lève dans toute la Palestine occupée, brisant le siège de Gaza par une offensive globale, confrontant l'occupant par terre et par air, prenant le contrôle des terres palestiniennes, capturant des colons et des soldats de l'occupation et lançant des milliers de missiles alors que les forces de la résistance palestinienne luttent pour faire avancer le retour et la libération de la Palestine.

La nouvelle opération de résistance, baptisée "Déluge d'Al-Aqsa" par Mohammed Deif, commandant en chef des Brigades Izz el-Din al-Qassam (l'aile militaire du Hamas), intervient à l'occasion du 50e anniversaire de la guerre de 1973, au cours de laquelle l'Égypte a repris le Sinaï occupé par les sionistes, et devrait modifier l'orientation de la lutte en Palestine occupée, en passant de la résistance à la révolution et à la libération.

L'opération de résistance est une réponse au flot continu de crimes contre le peuple palestinien, au meurtre quotidien de Palestiniens dans les rues de la Cisjordanie de la Palestine occupée, au siège de Gaza, au vol de terres par les colonies, au déni du droit au retour des réfugiés, à l'exil imposé depuis plus de 75 ans, à la torture et aux attaques contre les prisonniers palestiniens, aux invasions continues de la mosquée Al-Aqsa, et aux 75 ans d'occupation sioniste et plus de 100 ans de domination impérialiste et de colonialisme dans l'ensemble de la Palestine occupée.

Il s'agit également d'obtenir la libération des prisonniers palestiniens, qui font partie intégrante du peuple palestinien et de sa terre. À plusieurs reprises, l'occupation a traîné les pieds pour procéder à un échange de prisonniers avec la résistance, et maintenant la résistance a annoncé qu'elle avait fait un nombre important de prisonniers parmi les soldats et les colons de l'occupation afin de libérer les 5 250 prisonniers palestiniens dans les prisons de l'occupation, y compris les 1 350 emprisonnés sans inculpation ni jugement dans le cadre de la détention administrative, 39 femmes et 170 enfants. La résistance prend de nouvelles mesures pour libérer la terre palestinienne, pour faire face au projet de colonisation et pour libérer les prisonniers.

L'actualité évolue rapidement, mais il est clair que la résistance palestinienne est déterminée à remettre à zéro le statu quo dans la région et à révéler la réalité, à savoir que le régime sioniste ne peut plus compter sur sa puissance technologique et son armement impérialiste pour imposer sa domination au peuple palestinien. En particulier, à l'occasion du 50e anniversaire de la guerre de 1973, il s'agit d'une réplique décisive à l'ensemble du processus d'Oslo et de normalisation imposé aux peuples palestinien et arabe au cours des 50 dernières années, indiquant une nouvelle voie à suivre avec un objectif clair : la libération, et rien de moins.

Elle s'appuie sur la libération du Sud-Liban de l'occupation par la résistance libanaise en 2000, dirigée par le Hezbollah, et sur la défaite de l'invasion sioniste du Liban en 2006, ainsi que sur les batailles héroïques successives menées par la résistance palestinienne dans l'ensemble de la Palestine occupée et en particulier à partir de sa base de terre de résistance à Gaza.

Dans sa déclaration annonçant l'opération, Deif a déclaré : *« À partir d'aujourd'hui, la coordination de la sécurité prend fin. Aujourd'hui, le peuple se réapproprie sa révolution, corrige sa trajectoire et reprend la marche du retour »*.

Il a appelé tout le monde à participer à la résistance, et en particulier toutes les forces de résistance de la région, au Liban, en Syrie, en Iran et au Yémen, et tous les peuples arabes du Golfe à l'océan, à se joindre à cette bataille, qui est leur bataille pour la liberté, la dignité et la libération, déclarant : "Il est temps pour les forces de la résistance arabe de s'unir."

L'impérialisme est le principal ennemi

Samidoun se joint au Masar Badil (Mouvement de la Voie Alternative Révolutionnaire Palestinienne) pour appeler "les masses de notre peuple palestinien, les partisans de la résistance en exil et en diaspora, les alliés des forces et mouvements de libération, et les comités de solidarité avec le peuple palestinien partout dans le monde, à exprimer leur soutien à la résistance palestinienne héroïque, à hisser le drapeau de la Palestine et les bannières de la résistance, et à organiser des manifestations et des événements populaires, politiques et médiatiques pour dénoncer les crimes sionistes contre notre peuple en Palestine occupée…

L'héroïque résistance palestinienne a ouvert un chapitre de batailles de dignité et de fierté à l'aube du 7 octobre 2023, et elle répond maintenant à des décennies d'agressions sionistes, américaines et européennes continues et répétées contre les masses de notre nation arabe et islamique de l'océan au Golfe, et face aux guerres de famine et de siège que les États-Unis et leurs agents ont conçues contre nos peuples dans la région, en particulier en Syrie, au Liban, au Yémen et en Iran. »

Alors que la résistance palestinienne affronte les forces d'occupation, il est essentiel que les internationalistes du monde entier s'expriment, se mobilisent et agissent pour confronter le système impérialiste dirigé par les États-Unis, y compris les États de l'UE, la Grande-Bretagne et toutes les puissances complices, afin de mettre fin à leurs crimes permanents contre le peuple palestinien et de défendre la résistance. Ces crimes se reflètent non seulement dans la Déclaration Balfour et les 3,8 milliards de dollars d'aide militaire américaine annuelle au régime d'occupation, mais aussi dans les attaques racistes contre le peuple palestinien en exil et en diaspora dans toute l'Europe, et en particulier en Allemagne, pour avoir parlé et s'être organisé pour assumer leur rôle dans la cause, pour leur retour en Palestine et la libération de leur terre.

L'impérialisme est le premier ennemi de la cause palestinienne. Il a créé le projet sioniste et l'a armé jusqu'aux dents pour en faire un mécanisme d'attaque contre les peuples arabe et iranien, aux côtés du sionisme, du régime d'occupation "israélien" et des forces arabes réactionnaires et complices.

Aujourd'hui, la résistance montre clairement qu'en dépit de l'armement et de la brutalité de l'occupant, la promesse de libération est plus proche que jamais.

De la mer au Jourdain, la Palestine sera libre !

Samidoun 7 Octobre 2023